Zeitschrift: Le Messager Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen

Band: 64 (1979)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Messager Raiffeisen

6

Organe officiel
de l'Union suisse
des Caisses
Raiffeisen

Paraît
chaque mois
64e année
Lausanne
Juin 1979

J.A. 1000 Lausanne 1

Chronique économique et financière

Pour juger de la situation économique à un moment précis et de son évolution possible à court terme, il faudrait un grand ordinateur susceptible de digérer toutes les données, toutes les opinions, toutes les enquêtes et qui tienne compte également des cas particuliers des divers secteurs de notre activité économique. Il pourrait alors en sortir une sorte de « trend» scientifique.

Quels renseignements pourrait-on donner à l'ordinateur? Par exemple celui-ci:

« La légère reprise qui se manifeste depuis un certain temps dans le secteur industriel devrait se poursuivre. En mars, et pour la première fois depuis le milieu de 1978, les avis positifs exprimés par les chefs d'entreprise participant à l'enquête trimestrielle de l'Union de Banques Suisses sur les perspectives concernant l'entrée des commandes, la production, les ventes et la réserve de travail sont plus nombreux que les avis négatifs...» (Selon le « Panorama conjoncturel» de l'U.B.S. d'avril 1979).

Restons dans le secteur des études bancaires qui, analysant la situation économique mondiale, évoquent la tendance aux orages et les raisons d'une appréciation relativement réservées:

« A la suite des événements d'Iran, les pays de l'OPEP ont relevé les prix du brut plus tôt qu'on ne s'y attendait en décembre. Leur décision aura avec le temps des effets négatifs sur la situation économique mondiale. Si l'activité est encore satisfaisante dans les Etats industrialisés, les perspectives à terme se sont un peu assombries. Cela vaut également pour la Suisse où la hausse des prix causée par le renchérissement des importations est source de préoccupations.» (Selon le « Bulletin» du Crédit Suisse d'avril 1979).

Pourquoi une appréciation plus réservée ? Pour trois raisons selon ce même éditorialiste : renforcement des poussées inflationistes ces derniers mois, perturbation des balances des paiements provoquée par la politique des producteurs de pétrole et perspectives peu encourageantes du commerce mondial.

Ecoutons encore l'opinion de quelques milieux non bancaires:

« En règle générale, la marche de l'économie s'améliore au cours du printemps. Cette année ne fait pas exception: on constate certaines influences saisonnières qui expliquent jusqu'à un certain point le regain de confiance qui s'est manifesté dans l'économie suisse. Mais un autre facteur joue aussi un rôle important: le repli du franc suisse. Ces influences ont contribué à faire corriger à la hausse les perspectives d'évolution de notre économie qui étaient encore très réservées il y a seulement quelques mois. Mais il ne s'agit là que d'un des changements qui sont intervenus récemment. Une

Rédacteur responsable
Paul Puippe, secrétaire
de l'Union suisse
des Caisses Raiffeisen
Case postale 747, 9001 Saint-Gall

Impression
GRAFIPRESS
Imprimerie Raymond Fawer SA
1020 Renens VD

Régie des annonces
Annonces Suisses SA,
9001 Saint-Gall et succursales

Service des abonnements
(changements d'adresses, nouveaux abonnements des Caisses affiliées, etc.) :
Union suisse des Caisses Raiffeisen
9001 Saint-Gall

Au sommaire de ce numéro:

Le 71e rapport de la Banque nationale suisse sur l'exercice 1978, première partie
Page 94

Nominations à la direction de l'Administration centrale de l'Union suisse
Page 97

Un beau bail: 25 ans d'activité de M. Roland Séchaud, sous-directeur
Page 98

La rubrique de Pro Juventute
Page 99

Bilan de la banque centrale au 31.3.1979
Page 101

Fédération du Valais romand: assemblée des délégués 1979
Page 103

Nouvelles des Caisses affiliées
Page 107

évolution s'est manifestée également dans le domaine de la politique conjoncturelle. La lutte contre les tendances récessives commence à céder le pas de plus en plus à celle contre l'inflation. Le problème de la stabilité gagne à nouveau en importance et des mesures prudentes ont déjà été prises dans le but de le maîtriser... La Suisse s'attend à ce que la situation de son économie s'améliore notablement dans le sillage de l'accélération de la croissance dans le reste de l'Europe, alors que l'OCDE compte à nouveau avec un ralentissement de la croissance en Europe au deuxième semestre...» (Revue des faits de la semaine. Société pour le développement de l'économie suisse du 24 avril 1979).

Quant à la très docte et très officielle Commission de recherches économiques, elle se montre quelque peu moins pessimiste dans son dernier rapport que précédemment:

«L'activité économique s'est renforcée dans les pays industrialisés occidentaux durant le 4e trimestre de 1978. L'essor se poursuivra vraisemblablement en Europe dans le proche avenir, tandis qu'il ralentira aux Etats-Unis»

Et pour la Suisse:

«Bien que les perspectives se soient dans l'ensemble un peu améliorées, la croissance de l'économie suisse est restée faible durant le 4e trimestre. Elle a probablement été assurée davantage par la construction que par l'industrie. L'affaiblissement de la compétitivité de notre économie qui s'est manifesté sur les marchés étrangers entre le début de l'été 1977 et fin septembre 1978 à la suite de la hausse considérable du franc suisse a eu pour conséquence que notre industrie d'exportation n'a guère profité de l'essor conjoncturel un peu plus vigoureux qu'ont connu les pays industrialisés occidentaux pendant le deuxième semestre de 1978...» (Rapport du 8 mars de la Commission de recherches économiques. Supplément à la «Vie économique» de mars 1979).

Un peu plus loin cependant, les experts fédéraux estiment que la croissance économique s'accélérera vraisemblablement un peu pendant ces prochains mois, ce qui évitera une aggravation sur le marché de l'emploi.

*

Il ressort de ces quelques commentaires et d'autres que nous n'avons pas relevés ici, qu'une certaine divergence d'appréciation de la situation peut apparaître selon la période de comparaison à laquelle on se réfère, selon le secteur économique que l'on étudie ou encore en fonction de la durée du terme choisi. Il n'y a donc pas contradiction, mais simplement la situation mouvante oblige de tenir compte chaque fois du contexte précis de l'étude économique.

De ces commentaires et d'autres études plus fouillées ressort également la crainte d'une reprise de l'inflation en Suisse. Il apparaîtra en effet étrange sans doute à certains qu'après avoir accusé la hausse du franc suisse de tous les maux, on soit obligé aujourd'hui d'intervenir sur le marché monétaire pour éviter une trop brusque baisse de notre monnaie! La BNS a en effet dû intervenir dans ce sens sur le marché afin d'éviter un trop brusque renchérissement des produits importés et par conséquent une poussée inflationniste qu'alimente déjà la hausse des produits pétroliers et des matières premières.

Quant on connaît les méfaits de l'inflation, on comprend mieux la vigilance de nos responsables économiques qui doivent trouver l'équilibre entre la reprise et le taux d'inflation tolérable, pour que ne soit pas étouffée dans l'œuf cette tendance réelle à la reprise. C'est donc à cet exercice périlleux que se livrent actuellement la BNS et les économistes du Palais, sur la base d'appréciations économiques rendues difficiles par les différences sectorielles.

Roger Schindelholz

Pensée

Le plaisir des grands est de pouvoir faire des heureux.

Pascal

Le 71e rapport de la Banque nationale suisse sur l'exercice 1978

I

A la demande de dirigeants de Caisses affiliées nous publions cette année encore quelques extraits de ce rapport. Nous avons porté notre choix sur les chapitres suivants:

- *Principes de la politique monétaire menée par la Banque nationale*
- *Evolution du marché monétaire*
- *Evolution du marché des capitaux*
- *Evolution des taux d'intérêt.*

Réd.

Principes de la politique monétaire menée par la Banque nationale

Objectifs fixés au début de 1978

Dilemme de la politique monétaire suisse

Face aux violentes fluctuations des taux de change et à l'absence de toute ébauche d'un système monétaire international satisfaisant, la Banque nationale a eu pour tâche, comme les années précédentes, d'éviter à la fois une montée excessive de la valeur extérieure et une dépréciation de la valeur interne du franc suisse.

Masse monétaire: objectif de nouveau fixé à 5 %

Une fois encore, la fixation d'un objectif de 5 % — identique à celui de 1977 — pour l'expansion de la masse monétaire au sens étroit (M_1) (1) devait contribuer au maintien du pouvoir d'achat du franc. La réalisation d'un tel objectif suppose que les cours de change suivent une tendance à moyen terme qui compense l'évolution divergente des prix dans les différents pays. L'expérience a cependant montré que les taux de change peuvent s'écarter fortement de cette tendance.

Moyens d'influencer les cours de change

Pour éviter des mouvements trop brusques des cours de change et pour amener une correction, la Banque nationale a recouru à trois moyens:

— les interventions sur le marché des devises;

1) Masse monétaire M_1 = numéraire en circulation + dépôts à vue.

— l'action sur le niveau de l'intérêt;
— la lutte contre l'afflux de fonds étrangers.

Répartition dans le temps des transactions sur devises

Les achats sur les marchés des changes ont eu lieu lorsque de fortes pressions à la hausse se sont exercées sur le franc. La Banque nationale a cédé des dollars au marché durant les périodes calmes, principalement dans le cadre de la conversion obligatoire des exportations de capitaux soumises à autorisation. En répartissant dans le temps les achats et les ventes de devises, l'institut d'émission s'est efforcé, d'une part, de modérer les fluctuations des cours de change et, d'autre part, d'adapter la création de monnaie à son objectif de croissance de la masse monétaire. Les francs suisses créés en contrepartie des achats de devises ont aussi été épongés, à plusieurs occasions, par l'émission de rescriptions de stérilisation.

Pression sur les taux d'intérêt

Pour des raisons tenant également à la politique de change, la Banque nationale a favorisé, à diverses reprises, une baisse des taux d'intérêt du marché monétaire, en offrant aux banques, à des conditions avantageuses, des crédits sous la forme de swaps. Elle a ainsi réduit l'attrait des placements en francs suisses.

Lutte contre l'afflux de fonds étrangers

Enfin, l'institut d'émission a encore recouru aux diverses mesures de lutte contre l'afflux de fonds étrangers, afin d'éliminer une partie de la demande de francs sur le marché des changes. L'interdiction de placer des fonds étrangers en papiers-valeurs suisses, et le renforcement de la réglementation concernant l'intérêt négatif, sont venus compléter, à la fin du mois de février, le dispositif mis en place par le Conseil fédéral et la Banque nationale.

Mesures complémentaires

Parallèlement à son action dans le domaine monétaire, la Banque nationale s'est efforcée, en collaboration avec les banques, d'aider encore l'industrie d'exportation à résoudre ses problèmes de financement et de couverture des risques de change. La convention destinée à atténuer les difficultés de trésorerie des industries d'exportation a été améliorée. Une convention instituant une garantie flexible des cours de change, dont tous les exportateurs peuvent bénéficier, est entrée en vigueur le 1er décembre. Elle a remplacé les conventions relatives à des opérations à terme sur devises, qui avaient été conclues avec certaines industries.

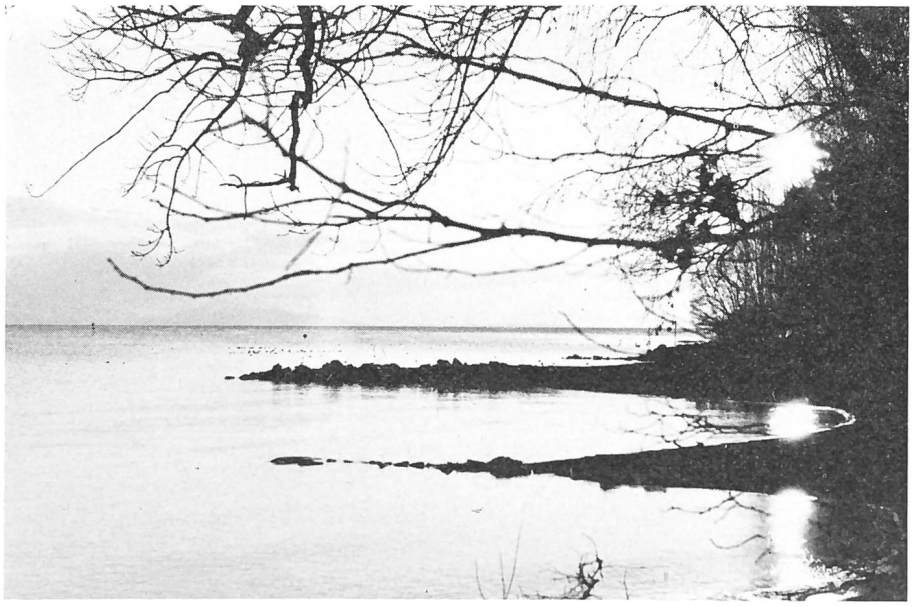

Crépuscule sur le Léman

Modification de l'ordre des priorités en cours d'année

Premier dépassement massif de l'objectif d'expansion monétaire...

La politique de la masse monétaire a porté ses fruits de 1975 à 1977. Elle a contribué de façon déterminante à la solution du problème de l'inflation, tout en permettant une reprise sensible de l'économie après la récession de 1975. Jusqu'en 1977, les objectifs de croissance de la masse monétaire ont été larglement respectés. En 1978 par contre, l'expansion monétaire a dépassé massivement l'objectif fixé, puisque la masse monétaire au sens étroit s'est accrue de 16,2%, au lieu des 5% envisagés.

...pour répondre à l'évolution des cours de change

Ce dépassement résulte d'un changement dans l'ordre des priorités de la politique monétaire, dû aux mouvements extrêmes des taux de change.

Vers la fin de 1977, la forte appréciation du franc avait déjà conduit la Banque nationale à suivre une politique monétaire nettement plus expansive que prévu. Mais c'est surtout au premier trimestre de 1978 que des achats importants de devises ont entraîné un gonflement de la base monétaire. On espérait alors ramener l'expansion de la masse monétaire à un niveau proche de l'objectif au cours des trimestres suivants. La situation des taux de change n'a toutefois permis aucune réduction durable des liquidités. Aux mois d'août et de septembre, le franc suisse s'est apprécié à un rythme jamais encore atteint, le dollar tombant à fr. 1.45 et le mark allemand, à 75 centimes.

Objectif pour le cours du franc défini par rapport au mark allemand

Dans ce contexte inquiétant pour l'économie suisse, la Direction générale a décidé de modifier l'ordre des priorités de sa politique. Le 1er octobre, la Banque nationale a annoncé son intention d'agir sur le cours du franc de telle façon que le mark allemand s'établisse à un niveau «nettement supérieur à 80 francs pour 100 marks». Ainsi, pour la première fois depuis le passage aux taux de change flexibles, l'institut d'émission s'est fixé un objectif concret en matière de cours de change. Il entendait par là donner au marché des devises un signal sans équivoque.

Le mark allemand servait seulement d'indicateur; les interventions sur le marché des changes ont continué

d'être effectuées en dollars. Pour atteindre son objectif par rapport au mark, la Banque nationale maintenait un certain cours du dollar à Zurich, qui, comparé au cours du dollar à Francfort, fournissait la relation souhaitée entre le franc et le mark.

Achats massifs de dollars

L'annonce de cet objectif a obligé la Banque nationale à racheter, en l'espace de quelques jours, des dollars pour un montant équivalent à plusieurs milliards de francs. Par la suite, le franc s'est affaibli, et le cours du mark allemand est monté bien au-dessus du cours minimal fixé initialement, et cela presque sans achats supplémentaires de dollars. L'institut d'émission a ainsi obtenu la baisse souhaitée du cours du franc.

La publication d'un objectif en matière de taux de change et l'application d'une politique monétaire axée sur le cours du mark allemand a marqué un changement profond de la politique de l'institut d'émission. Au lieu de gérer la masse monétaire en fonction d'un certain objectif, la Banque nationale a accepté, après le 1er octobre, de créer autant de monnaie qu'il était nécessaire pour maintenir un taux de change déterminé. Cette réorientation a eu pour conséquence que la Banque nationale n'a fixé aucun objectif de croissance de la masse monétaire pour l'année 1979.

Politique à moyen terme de la masse monétaire

La nouvelle voie suivie n'implique ni un abandon de la politique de la masse monétaire axée sur la stabilité, ni un retour à l'ancien système des parités fixes. L'évolution des cours de change a cependant conduit la Banque nationale à tolérer, à moyen terme, une expansion monétaire excessive. La création supplémentaire de monnaie devait en outre permettre de tenir compte d'un accroissement probable de la demande de francs suisses, qu'il n'était cependant pas possible de quantifier.

Risques

La Direction générale n'ignorait évidemment pas qu'une forte expansion monétaire risquait de ranimer ultérieurement des tendances inflationnistes. Dans les circonstances du moment, il aurait cependant été encore plus dangereux de s'en tenir strictement à l'objectif de croissance de la masse monétaire. Si le franc suisse s'était maintenu à son niveau record de la fin du mois de septembre, ou s'il était encore monté, il en serait résulté des difficultés considérables et des pertes pour l'économie, et les tendances protectionnistes se seraient accentuées dans les milieux politiques et économiques.

Evolution du marché monétaire

Liquidités abondantes

Les opérations liées à l'échéance annuelle de 1977 et le remboursement, au début du mois de janvier, de l'aide accordée aux banques en vue de cette échéance, se sont déroulés sans heurts. Pour la fin de l'année, l'institut d'émission avait proposé aux banques des swaps (2) à court terme, dollars contre francs, sans en limiter le montant, ainsi que des swaps à trois mois à des conditions préférentielles. Les banques avaient fait usage de ces possibilités pour un montant de 2,5 milliards de francs en chiffre rond.

Placement de rescriptions pour résorber des liquidités

Comme la liquidité était excessive, eu égard à l'objectif de croissance de la masse monétaire, et que le marché des changes s'était apaisé dans le courant du mois de janvier, la Banque nationale a offert aux banques, au début du mois de février, des rescriptions de stérilisation d'une durée de un à deux ans. Des rescriptions ayant encore été placées le 17 février et le 1er mars, le montant total ainsi retiré du marché s'est élevé à 1,6 milliard de francs en chiffre rond.

Les mesures adoptées à la fin du mois de février pour lutter contre l'afflux de fonds étrangers ont provoqué, au début du mois de mars, une hausse des taux d'intérêt sur le marché monétaire.

La première échéance trimestrielle s'est déroulée sans difficultés, les avoirs de l'économie en comptes de virements atteignant 11,3 milliards de francs au bilan de la Banque nationale. Le recours à l'aide financière de l'institut d'émission s'est chiffré à 2,5 milliards de francs.

A partir du mois d'avril, la Banque nationale a profité de l'accalmie observée sur le marché des changes pour réduire graduellement les liquidités du marché monétaire, que sa politique de change avait rendues très abondantes depuis plusieurs mois. Dans ce but, elle n'a couvert que partiellement, par des achats sur le marché des devises, ses cessions de dollars effectuées dans le cadre de la conversion obligatoire des exportations de capitaux soumises à autorisation. A la fin du semestre, l'institut d'émission a octroyé aux banques une aide financière à court terme d'un montant de 6,2 milliards de francs. Sur cette somme, 2,5 milliards provenaient de swaps dollars contre francs d'une durée de sept jours.

Resserrement passager du marché monétaire

Si les opérations de fin de semestre se sont déroulées sans heurts, les remboursements qui ont suivi ont entraîné un resserrement passager du marché monétaire. Afin de prévenir toute hausse des taux d'intérêt sur ce marché, la Banque nationale a conclu avec les banques, pour un montant de 0,7 milliard de francs environ, des swaps à court terme dollars contre francs. A la mi-juillet, les avoirs de l'économie en comptes de virements s'inscrivaient à 5,5 milliards de francs, soit au niveau le plus bas observé depuis le mois de février 1977. Pour assurer au marché une liquidité suffisante, la Banque nationale a remboursé des rescriptions de stérilisation qui venaient à échéance. En outre, une nouvelle convention conclue avec la Confédération a permis à l'institut d'émission de placer dans les grandes banques, pour une durée de six mois, 450 millions de francs appartenant à la trésorerie fédérale.

Approvisionnement accru du marché monétaire

Les fortes pressions qui se sont exercées sur le cours du franc ont incité la Banque nationale à accroître encore la liquidité du marché monétaire au début du mois d'août, afin qu'une baisse rapide des taux d'intérêt à court terme réduise l'attrait du franc suisse. Dans ce but, elle a offert aux banques, à des conditions préférentielles et pour un montant illimité, des

---

2) Swap : opération qui consiste dans la vente au comptant de devises étrangères et en leur rachat simultané à terme ou inversement. Le swap est pratiqué dans l'intention de couvrir le risque de change. (Réd.)

swaps dollars contre francs d'une durée d'une année. Les banques se sont ainsi procuré quelque 2,5 milliards de francs. Auparavant, elles avaient déjà conclu, pour une somme de 259 millions de francs, des swaps d'une durée d'un mois. A la mi-août, les avoirs de l'économie en comptes de virements atteignaient le niveau relativement élevé de 7,9 milliards de francs.

Au début du mois de septembre, les swaps à un mois sont arrivés à échéance. L'augmentation subséquente des interventions sur le marché des changes a cependant plus que compensé l'effet du dénouement de ces swaps. A la fin de ce mois, les avoirs de l'économie en comptes de virements s'élevaient à 11,4 milliards de francs. Sur cette somme, 3,8 milliards de francs provenaient de l'aide à court terme accordée en vue de l'échéance trimestrielle. Le remboursement de ces crédits n'a pas posé de problèmes, car des interventions massives sur le marché des changes ont gonflé la liquidité du marché monétaire. Durant la première semaine du mois d'octobre, après que la Banque nationale eut annoncé une réorientation de sa politique de change, l'augmentation nette des réserves de devises a atteint 1,5 milliard de francs. Pour corriger rapidement et durablement la surévaluation du franc, l'institut d'émission a renforcé ses interventions sur le marché des devises et accepté l'expansion monétaire qui en a résulté.

A la mi-novembre, les avoirs en comptes de virements que l'économie entretient à la Banque nationale atteignaient le niveau élevé de 14,5 milliards de francs; ils sont encore montés par la suite, pour s'inscrire à 15,6 milliards de francs à la fin de l'année. Pour la première fois depuis le retour à la convertibilité des monnaies, les banques n'ont pas utilisé les possibilités de swaps que l'institut d'émission leur a offertes pour l'échéance annuelle, tant la liquidité du marché monétaire était élevée. De même, elles n'ont recouru que dans une mesure modeste aux crédits de la Banque nationale.

(A suivre)

Pensée

L'orgueil a perdu les anges.

R. W. Emerson

Nominations à la direction de l'Administration centrale de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Lors de sa séance des 1er et 2 mai 1979, le conseil d'administration de l'Union suisse a procédé aux nominations suivantes à la direction de l'Administration centrale:

1. **Directeur adjoint**

M. Félix Walker, actuellement sous-directeur de la Compagnie d'Electricité de Laufenburg et chef des Départements des Finances et de l'Administration.

M. Félix Walker, né à Mörel/VS, où il passa sa jeunesse, est dr ès sc. pol. et lic. ès sc. écon. de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall. Après un stage à la Banque cantonale du Valais et à l'Administration des contributions de ce canton, il entra au service de la Compagnie d'Electricité de Laufenburg où il fut nommé sous-directeur en février 1971. M. Félix Walker dispose du bagage de connaissances et des qualités humaines qui lui permettront de remplir avec succès les tâches, lourdes de responsabilités, qui lui sont confiées à la direction de l'Administration centrale.

D'ores et déjà, nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

2. **Sous-directeur**

M. Théo Wirth, de Saint-Gall, dr ès sc. pol. de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de cette ville. Au terme d'un stage dans les services publics, notamment à l'Administration des contributions de son canton, il collabora au sein d'entreprises économiques en Suisse et à l'étranger, M. Théo Wirth est entré à l'Union suisse, en septembre 1974, en qualité de secrétaire de direction.

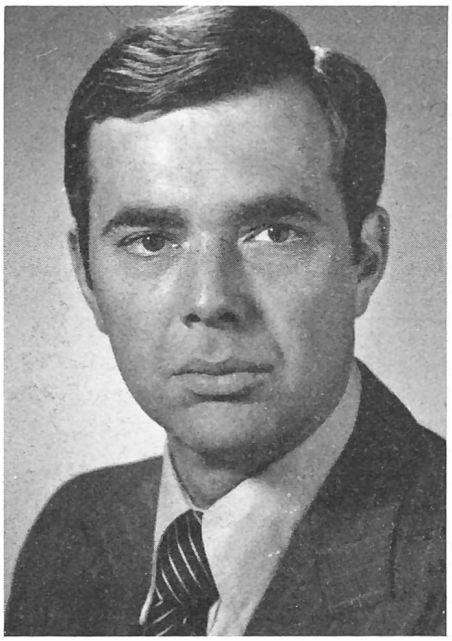

Nous le félicitons sincèrement pour cette honorable nomination.

La direction

CONGRÈS RAIFFEISEN SUISSE 1979

Les 9 et 10 juin s'est déroulé à Montreux le 76e Congrès Raiffeisen suisse.

Le « Messager » de juillet/août donnera un compte rendu de cette manifestation.

— pp —

Un beau bail...

1954-1979

Un quart de siècle au service du mouvement Raiffeisen suisse

Il y a eu 25 ans, exactement, le 1er juin que

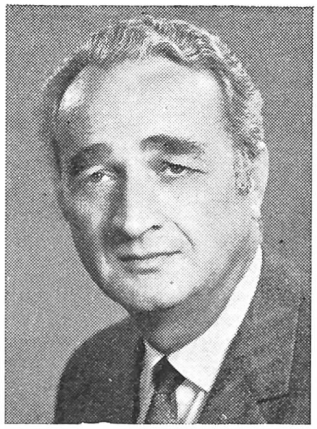

M. Roland Séchaud, sous-directeur

entrait au service de l'Union suisse.

La plupart de nos coopérateurs-lecteurs connaissent et apprécient M. R. Séchaud, avec lequel ils ont été en contacts fréquents lors des nombreuses révisions qui lui furent confiées dès les débuts de son activité, à l'occasion des séances de comités, d'assemblées générales de fédérations, de Caisses affiliées, par correspondance et au bout du fil, notre sous-directeur ayant été rapidement repéré comme l'animateur de la « Boîte aux lettres » qui a réponse à tout... ou presque tout, car les vœux de nos dirigeants et gérants sont d'une incroyable diversité.

Il y a 25 ans... Nous nous en souvenons comme si c'était hier. Le décès subit du sous-directeur Serex avait creusé un terrible vide dans l'effectif du personnel de langue française de l'office de révision réduit, après ce grand départ, si nous ne faisons erreur, à deux unités...

Bref, il fallait sans tarder trouver du renfort. Et c'est ainsi que d'heureux contacts établis du temps de feu Henri Serex déjà mirent la direction en relation avec un « Welsche » habitant St-Gall, marié à une charmante ressortissante de la ville qui, décidément, n'exerce pas un très grand pouvoir d'attraction sur les filles d'Eve de la Suisse romande. Pour l'Union suisse, cette particularité était le gage précieux d'une relative stabilité de domicile...

M. Roland Séchaud, resté Vaudois à cent pour cent, a conservé tous les attributs du citoyen de cet heureux coin de pays : une ténacité, enveloppée de beaucoup de prévenance, un calme olympien et cette pointe « d'assent » qu'il fait toujours bon d'entendre en terre d'exil...

Au terme des années scolaires à la Tour-de-Peilz et à Vevey, il fit, de 1934 à 1937, un solide apprentissage bancaire à la succursale de cette dernière ville de la Banque cantonale vaudoise (BCV), à laquelle il resta fidèle jusqu'à la mobilisation de guerre. De 1939 à fin 1940, nous trouvons notre futur collaborateur au siège principal de la BCV à Lausanne. Des stages dans les différents services en firent le fonctionnaire « allround » — pour emprunter au jargon des temps modernes ! — que l'on pouvait placer au pied levé dans n'importe quel service et à n'importe quel moment de l'année bancaire, fort mouvementée à une époque où les engagements de nouveaux employés intervenaient au compte-gouttes. La formule magique des économies de personnel n'est pas, comme on le voit, une découverte de nos autorités du moment. Et le hasard faisant bien les choses, notre jeune Vaudois, désireux de compléter son savoir, ses connaissances de la langue de Gœthe en particulier, prit un beau matin le chemin de St-Gall, sans doute dans l'intention d'y faire un séjour de quelques années puis, comme Ulysse, « de retourner plein d'usage et de raison vivre entre ses parents le reste de son âge ». Contre toute attente, il resta fidèle à la Banque cantonale de St-Gall du 21 novembre 1940 au 1er juin 1954. Ce fut notre grande chance.

A l'Union suisse, il fit tout naturellement ses premières armes dans le service externe, en qualité de réviseur, tant il est vrai qu'il ne peut y avoir, dans notre organisation faîtière, de promotion sans connaissance approfondie des coopératives locales, de leur vie interne, de leurs dirigeants. M. Séchaud fut un censeur méticuleux qui ne ménageait ni son temps ni ses peines. Par la suite, il fut rapidement appelé à représenter la direction dans les organes cités ci-avant et à participer activement à la formation des dirigeants raiffeisenistes. Entre deux tournées en pays romand (6 h. de train à l'aller, autant au retour, à condition encore de ne pas s'égailler trop loin dans les campagnes) il fallait faire table rase de tout ce qui en son absence avait été généreusement déposé sur sa table de travail : correspondances, traductions, rédaction de formules d'actes, canevas de rapports, etc. Seuls une puissance de travail exceptionnelle, alliée à un zèle aiguillonné par l'ambition de rendre service, ont permis de réaliser ce qui, à longueur d'années, devint une véritable performance.

Rappelons que M. Séchaud accéda aux grades et aux responsabilités de chef réviseur, de sous-directeur de l'office de révision et de membre de l'administration de la Coopérative de cautionnement.

De caractère très agréable, d'une égalité d'humeur sans faille — qui étonne parfois le vif-argent que nous sommes — notre sous-directeur romand a le contact facile, le don de mettre à l'aise son ou ses interlocuteurs. Les raiffeisenistes qui ont recours à ses conseils, par téléphone notamment, — et ils sont nombreux — réalisent d'emblée qu'ils ont touché la bonne adresse, qu'ils ont atteint l'homme qui écoute, réfléchit... avant de donner conseil ou de trancher. M. Séchaud est la disponibilité faite homme, une disponibilité souriante, aimable, inspirant confiance.

En pleine possession de tous ses moyens, il rendra à l'avenir encore de précieux services aussi bien aux responsables des Caisses affiliées qu'à l'Union suisse dont il est l'un des meilleurs serviteurs. Nous savons être l'interprète du collège directorial, de tout le personnel de la grande maison et des innombrables bénéficiaires de son dévouement en disant à M. Séchaud un très sincère merci.

Que le bout de chemin — que nous espérons long encore — que la Providence daignera lui accorder, soit irradié de cette lumière qui luit au fond de l'âme et du cœur de l'homme de bonne trempe, brûlant du désir de faire tout son devoir : en famille, dans sa profession et dans la société.

— *pp* —

PRO JUVENTUTE
et l'année internationale de l'enfance

Une ludothèque à Fribourg

Ndlr. *Le premier article de Pro Juventute réservé à l'année de l'enfance, paru dans le numéro de mars 1979, mentionnait l'appui apporté par le district de Grandson à l'Ecole des parents pour l'ouverture d'une ludothèque. Nous avouons que nos notions en la matière étaient fort minces, aussi avions-nous demandé au secrétariat de notre Fondation nationale de nous en donner une définition qui a été placée après-coup dans le texte mentionné ci-dessus.*

Nous reproduisons ci-après un article paru dans le numéro 4/5 — 1978 de la revue « Pro Juventute » qui permettra aux lecteurs qui s'intéressent à notre jeunesse de se faire une idée plus précise de cette bienfaisante institution.

— pp —

Bernadette Nuoffer, Fribourg

Une ludothèque, qu'est-ce que c'est ? Le mot est récent ! Au sens large, il peut englober les activités suivantes :

— Une ludothèque est un service de prêt de jouets dont le fonctionnement se rapproche quelque peu de celui d'une bibliothèque.
— Une ludothèque est aussi un terrain d'exploitation du jouet qui est touché, manipulé, expérimenté individuellement ou en groupe, avant d'être emporté.
— Une ludothèque est encore un lieu de rencontre entre enfants, entre adultes, entre l'adulte et l'enfant ; en effet, le jouet est souvent l'objet prétexte qui permet d'établir une relation entre différentes personnes.

La ludothèque se définit donc, non pas seulement par l'objet prêté (le jouet) mais encore et surtout par l'action provoquée par cet objet : le jeu.

Pour mieux cerner le phénomène des ludothèques, j'aimerais soulever avec vous quelques questions. En effet, nous pouvons nous demander : quelle est la raison d'être d'une ludothèque ? Influence-t-elle les achats des parents ? Quelle action éducative poursuit-elle ?

Correspond-elle à une nécessité dans notre société ?

Il faut admettre que la ludothèque, comme bien d'autres créations de ce type, n'est qu'un palliatif pour une société industrialisée. Si l'enfant vivait dans un environnement riche en éléments naturels provoquant chez lui toute une gamme d'expériences, la ludothèque n'aurait que très peu de raison d'être ; mais comme les espaces verts sont de plus en plus remplacés par le béton, il est indispensable d'offrir à l'enfant d'autres éléments et d'autres espaces qui vont contribuer à son développement et à son épanouissement.

La ludothèque influence-t-elle les achats de jouets effectués par les parents et par les enfants ?

Par la présentation et l'expérimentation de jouets variés, la ludothèque oriente les achats faits par les parents vers des jouets mieux adaptés aux besoins réels de l'enfant. Elle permet d'éviter le gaspillage des jouets achetés et aussitôt négligés par l'enfant, parce qu'ils ne correspondaient pas à l'âge, au développement ou aux intérêts de l'enfant.

J'ajouterai que la question de la consommation du jouet semble résolue, si nous la situons sur un plan économique, alors que sur un plan éducatif, la question reste ouverte parce que la surconsommation du jouet se fait aussi bien avec des jouets empruntés qu'avec des jouets achetés.

Quelle est l'action éducative poursuivie par la ludothèque ?

L'enfant très jeune peut déjà choisir ses jouets et développer son sens des responsabilités : l'enfant qui emprunte un jouet est tenu de le rendre complet et en bon état. A ce propos, nous avons observé que les enfants venant seuls emprunter des jouets, assument aussi bien, si ce n'est mieux, leurs responsabilités, que ceux qui viennent accompagnés par leurs parents.

L'enfant développe un nouveau rapport à l'objet qu'il ne possède plus seul et qu'il doit partager. Par toutes les situations de jeu que l'enfant affronte, la ludothèque contribue au développement de sa sociabilité, d'autant plus qu'elle ne se présente pas uniquement comme un service de prêt, mais qu'elle est animée par le jeu.

Qu'entendez-vous par animation de la ludothèque ?

Nous avons créé un cadre qui permet aux enfants de jouer sur place. Les groupes se forment spontanément selon les possibilités du jeu : ainsi dans un coin, nous entendons s'exclamer les vainqueurs d'un match de foot-foot alors qu'à côté, un groupe d'artistes donnent un dernier coup de crayon aux affiches qu'ils dessinent ; un peu plus loin, les petits regardent ravis les marionnettes qui s'animent sous les doigts de fée de leurs aînés jusqu'au moment où tous auront envie de s'élancer dans la piscine de boules...

L'équipe d'animation et quelques clients de la ludothèque organisent un atelier de création de jouets dans les locaux du Centre de loisirs. Quand la ludothèque sera mieux installée, nous espérons que les enfants pourront eux-mêmes créer et réparer leurs jouets.

Par qui a été créée et comment fonctionne la ludothèque de Fribourg ?

L'ouverture de la ludothèque est due à l'initiative privée d'un petit groupe de parents sensibles aux problèmes posés par le jeu. Les premières rencontres nous ont permis de définir les objectifs visés, l'utilité et le style de la ludothèque, son type de fonctionnement et de créer des groupes de travail pour assumer les tâches indispensables suivantes :

— définition des critères de choix des jouets ; relations avec les fabricants de jouets ; élaboration d'un catalogue provisoire — relations avec les autres ludothèques de Suisse et de l'étranger et avec les différents organismes s'occupant du jouet.

Tabacs et cigares

	p. kg.
Tabac populaire	16.40
« Buregluck »	17.40
« Montagnard »	19.—
100 Brissagos	32.—
200 Habana	35.70

Von Arx - Tabacs
5013 Niedergösgen
Tél. : 064 / 41 19 85

Retour en cas de non-convenance

— ramassage de jouets et réparation des jouets reçus; préparation des jouets (vinylisation des jouets en carton et des emballages); actuellement, tout ce travail minutieux est effectué par un groupe de dames du quartier, formé en partie par des personnes du 3e âge.

Très vite, il nous est apparu nécessaire de créer une association formée de personnes collaborant activement à la ludothèque. Nous avons donc fondé le 1er juin 1976 l'Association de la Ludothèque de Fribourg et c'est sur cette base que nous avons pu commencer la recherche de fonds. Il a fallu trouver des dons de départ pour acheter le plus de jouets possible pour l'ouverture, ainsi que des sources de revenus régulières.

Acquérir une maison

Combien cela coûte-t-il ?

On considère en règle générale que les frais d'acquisition d'une maison représentent jusqu'à 5% du prix d'achat de l'immeuble. Dans ce pourcentage sont compris notamment les frais d'instrumentation de l'acte de vente. Que représentent ces frais dans différents cantons ? C'est à la réponse à cette question que s'est livré le Tribunal fédéral dans un arrêt qu'il a eu l'occasion de rendre à propos d'émoluments réclamés par un notaire. En admettant que l'immeuble à acquérir coûte 430000.— francs, les frais d'instrumentation de l'acte de vente représentent, dans quelques cantons, les sommes suivantes :

Canton	*fr.*
Berne	2680.—
Tessin	2183.—
Glaris	2150.—
Genève	2150.50
Valais	1925.—
Vaud	1920.—
Neuchâtel	1840.—
Fribourg	1635.—
Argovie	1300.—
Bâle-Ville	1075.—
Soleure	500.—
Schaffhouse	430.—
Thurgovie	430.—
Zürich	430.—

(*« Bulletin Immobilier », Lausanne N° 4/1979*)

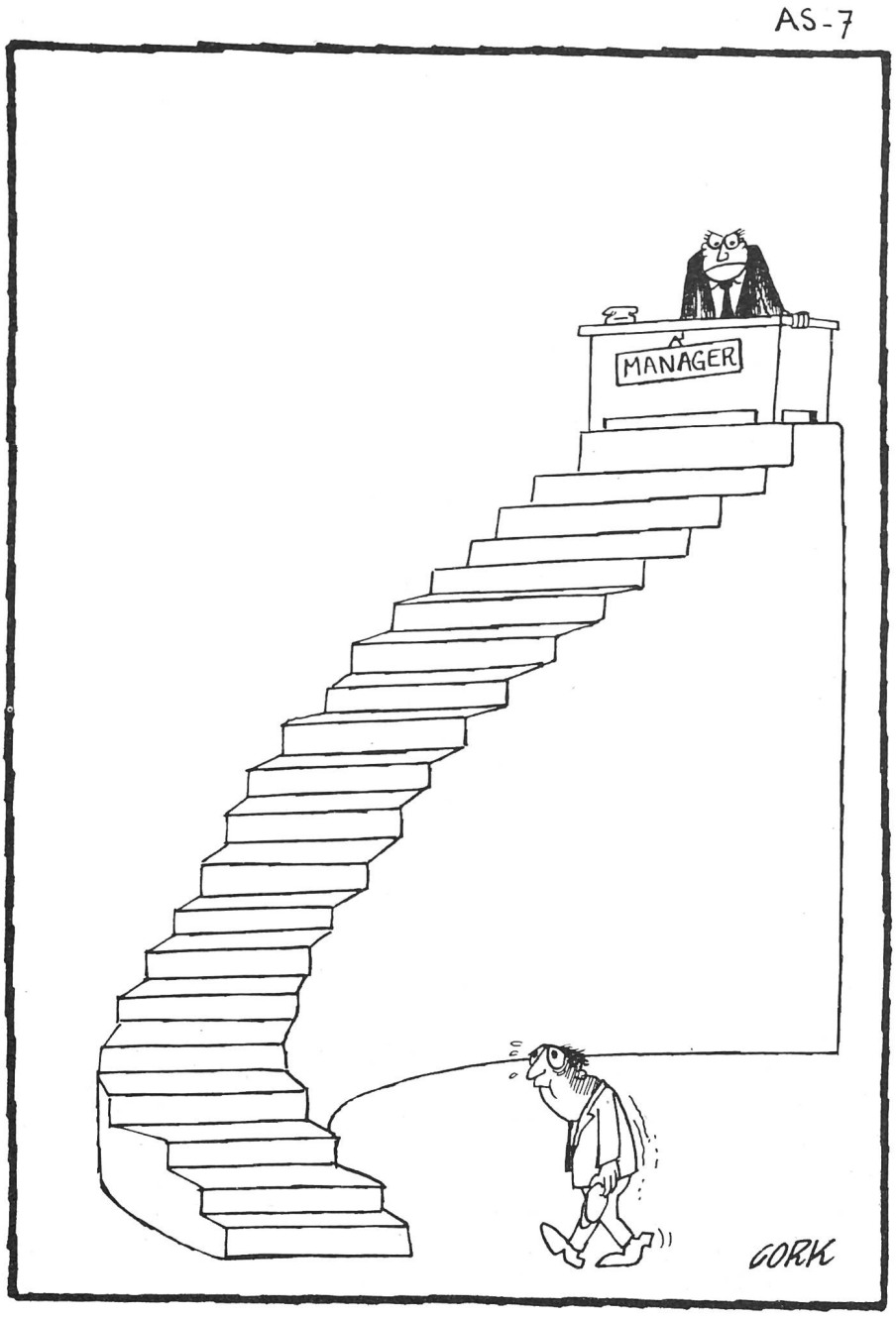

Pensée

Voulez-vous qu'on croie du bien de vous ? N'en dites pas.

Pascal

A nos correspondants occasionnels

Nous prions nos correspondants d'élaguer au maximum les comptes rendus d'assemblées générales ordinaires, de ne mentionner que les décisions et les faits susceptibles d'intéresser tous les lecteurs du « Messager ». L'heure, le local de l'assemblée et la mention des scrutateurs, par exemple, seront réservés aux relations à l'intention de la presse locale.

Pour une assemblée générale ordinaire, une page et demie dactylographiée, avec double intervalle, permet certainement de relever l'essentiel.

Nous leur demandons également de ne pas nous remettre, en guise de manuscrits, des coupures d'articles de journaux composés en caractères fins, sans espace entre les lignes. De tels manuscrits ne peuvent pas être transmis à l'imprimeur.

Nous remercions nos correspondants de leur compréhension.

La rédaction

Bilan de la Banque centrale de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen au 31 mars 1979

Actifs	fr.
Caisse, compte de virement et compte de chèques postaux	29 208 555.83
Avoirs en banque à vue	2 125 325.31
Avoirs en banque à terme dont fr. 92 300 000.– échéant dans un délai de 90 jours	450 500 000.–
Avances aux Caisses affiliées à vue	65 737 483.44
Avances aux Caisses affiliées à terme	13 000 000.–
Effets de change et papiers monétaires dont fr. 28 800 000.– de bons du trésor et rescriptions	42 036 807.20
Comptes courants débiteurs en blanc	2 742 837.55
Comptes courants débiteurs gagés dont fr. 21 729 742,17 garantis par hypothèques	23 514 767.60
Avances et prêts à terme fixe en blanc	23 500 000.–
Avances et prêts à terme fixe gagés dont fr. 3 669 705.– garantis par hypothèques	9 887 163.80
Crédits en compte courant et prêts à des collectivités de droit public	265 583 222.90
Placements hypothécaires	441 415 223.05
Fonds publics et titres	1 686 379 439.10
Participations permanentes	1 740 020.–
Immeubles à l'usage de la banque	10 200 000.–
Autres immeubles	1 952 883.85
Autres actifs	27 872 688.30
Total du bilan	3 097 396 417.93

Passifs		fr.
Engagements en banque à vue		22 860 375.39
Engagements en banque à terme dont fr. 95 000 000.– échéant dans un délai de 90 jours		138 000 000.–
Avoirs à vue des Caisses affiliées		621 312 304.58
Avoirs à terme des Caisses affiliées dont fr. 53 134 000.– échéant dans un délai de 90 jours		1 895 214 471.35
Créanciers à vue		39 131 332.09
Créanciers à terme dont fr. 25 000 000.– échéant dans un délai de 90 jours		25 700 000.–
Dépôts d'épargne		70 595 869.11
Carnets de dépôts et de placement		22 897 861.59
Obligations de caisse		76 076 500.–
Prêts sur lettres de gage		23 000 000.–
Autres passifs		44 285 044.39
Fonds propres		
Parts sociales	fr. 90 000 000.–	
Réserves	fr. 24 000 000.–	
Solde du compte de profits et pertes	fr. 4 322 659,43	118 322 659.43
Total du bilan		3 097 396 417.93
Avals et engagements par cautionnement		19 121 159.30

Une seule terre pour notre environnement

Mauvais élèves...

— Si tu travailles mal à l'école, je te place à la campagne !... Non, mon cher, ça ne marche plus, « la campagne » ne prend pas n'importe qui pour l'aider dans ses multiples tâches. Pour t'en convaincre, jette un coup d'œil aux dispositions particulières que l'on attend des futurs professionnels de la terre. Tu ne les as pas ? Eh bien, sache que l'on attend d'un agriculteur qu'il ait dans son bagage une bonne scolarité primaire ou secondaire, le sens de la mécanique et celui de l'organisation. On lui demande aussi de savoir s'adapter, d'être attiré par la nature... et le travail physique. Pour ce faire, une solide constitution est indispensable.

Pas moyen non plus d'envoyer ceux qui travaillent mal dans les vignes ou les serres, les cultures maraîchères ou fruitières : là encore, on attend des jeunes qu'ils présentent de bonnes dispositions intellectuelles et physiques : don de l'observation, faire preuve de caractère, savoir entretenir des relations commerciales, bonne mémoire, avoir de l'ordre, bonnes connaissances en sciences naturelles, esprit ouvert, bonnes connaissances de la chimie.

Non, c'en est décidément fini d'envoyer les mauvais élèves chez les paysans. Il faut une fois pour toutes s'enlever de l'idée que le monde des terres est bon pour ceux qui ne réussissent pas en ville. D'ailleurs, une visite d'exploitation agricole, horticole, arboricole, viticole ou maraîchère suffira à convaincre le père-de-famille-soucieux-de-l'avenir-de-ses-enfants que la campagne est, en matière de formation professionnelle notamment, à la page.

A ceux qui travaillent mal à l'école, il ne reste qu'à se mettre au boulot. A fond. En classe et à la maison. Avec une ballade en campagne pour garder le moral. (cria)

ep

Formation professionnelle

Une formation très diversifiée à la profession d'employé de banque:

Un plus grand nombre de places d'apprentissage auprès des banques suisses

Les offres de places d'apprentissage auprès des banques suisses augmenteront cette année de cinq à dix pour cent. Ceci ressort d'un sondage effectué par le Professeur Leo Schuster et M. Hans Ueli Keller de l'Institut d'économie bancaire de la Haute Ecole de Saint-Gall). Selon cette enquête, les banques cantonales notamment seraient disposées à accroître l'offre de places d'apprentissage. Il en irait de même des grandes banques et des banques régionales.*

Le nombre des jeunes gens libérés des obligations scolaires qui sont à la recherche d'un poste d'apprentissage va continuer à s'accroître jusqu'en 1980. Si l'offre n'augmente pas en proportion sur l'ensemble du territoire suisse, il faudra prévoir une aggravation du chômage parmi les jeunes. Rendues attentives à cet état de choses, les banques se sont montrées en général disposées à maintenir la quote-part des apprentis, déjà élevée par rapport à d'autres secteurs.

Cependant des limites sont fixées de divers côtés à ces bonnes intentions. En effet, la banque ne peut pas former n'importe quel nombre d'apprentis. Un apprenti a besoin d'un emplacement de travail, comme tout autre employé, si bien que le problème de l'espace disponible réduit les possibilités. Par ailleurs, l'automatisation croissante des processus de travail au moyen de l'informatique a entraîné la suppression de nombreuses places qui auraient permis la formation d'apprentis.

L'apprentissage de banque, une voie attrayante de formation

L'apprentissage commercial auprès d'une banque est une voie à la fois intéressante et diversifiée, également exigeante, dans laquelle un nombre croissant de jeunes gens voudraient s'engager. Uniquement au cours de l'année d'apprentissage qui va se terminer, plus de 3500 jeunes gens sont en train d'acquérir une formation auprès de grandes banques.

Outre l'apprentissage de banque, qui dure trois ans, quelques-uns des principaux instituts offrent également la possibilité de faire un apprentissage d'employé de bureau, qui dure deux ans. Ce type de formation diffère de l'enseignement commercial par la suppression des branches relatives aux langues étrangères, au calcul et à la comptabilité.

Formation théorique et pratique selon le principe des trois piliers

Le programme de formation dans les banques relativement importantes se fonde en général sur les trois piliers suivants:

— Formation théorique à la banque
— Formation pratique à la banque
— Formation scolaire dispensée par l'Association des employés de commerce.

L'enseignement théorique au sein de la banque est considéré comme un complément au programme scolaire de la Société des employés de commerce. On y approfondit essentiellement la matière afférente à la branche (opérations bancaires, politique bancaire).

La pondération entre la formation théorique et pratique varie d'institut en institut. Alors que la formation théorique occupe une grande partie de la période de formation dans une banque, l'accent est nettement mis sur le côté pratique dans un autre établissement.

S'annoncer dès aujourd'hui en vue d'un apprentissage bancaire en 1980

L'enquête menée à Saint-Gall relève les quatre points principaux intéressant un poste d'apprenti dans une banque:

S'annoncer à temps

Le mieux est de s'annoncer environ une année avant le début de l'apprentissage. S'annoncer deux ou trois ans à l'avance n'est ni dans l'intérêt du futur apprenti, ni dans celui de la banque.

Prestations scolaires équilibrées

Du point de vue scolaire, les conditions sont des prestations équilibrées tant à l'école primaire que secondaire. On considère en général qu'une note de 4,5 (sur 6) en calcul, français et allemand constitue la limite inférieure, qui ne devrait pas être dépassée.

Examens internes d'admission à la banque

La plupart des banques organisent environ six mois avant le début d'apprentissage des tests qui facilitent la sélection.

Point essentiel: la comptabilité

Il existe de grandes banques qui ne se contentent pas de recommander, mais qui vont même jusqu'à prescrire à leurs apprentis de fréquenter les cours de spécialisation comptable de l'Ecole professionnelle des employés de commerce.

Pour les banques, la formation d'apprenti est encore aujourd'hui le meilleur moyen de s'assurer une relève de qualité appropriée. D'autre part, ceux qui ont accompli l'apprentissage de banque disposent d'excellentes chances de se développer, de parfaire leur formation et d'avancement.

5/79 (Service de presse Farner, Zurich)

*) «Der Bankberuf — eine echte Chance» (= La profession d'employé de banque — une véritable chance) du Professeur Leo Schuster et M. Hans Ueli Keller, lic. oec., Institut d'économie bancaire de la Haute Ecole de Saint-Gall — Brochure N° 53 de la série publiée par le Crédit Suisse.

Vacances sans souci

A la veille de la saison des voyages, il convient de rappeler les principales mesures de précaution qui s'imposent:

Avant de partir, bien fermer le robinet du gaz, car si la flamme-veilleuse d'un appareil vient à s'éteindre, il y a risque imminent d'explosion.

Mettre tous les interrupteurs électriques à zéro, puis contrôler si chaque appareil est vraiment déclenché. Retirer la fiche.

Attacher une attention particulière aux gadgets modernes, souvent causes d'incendie, par exemple le téléviseur avec sa commande à distance.

Toujours confier à une personne amie les petits animaux domestiques qui pourraient, pendant votre absence, causer des dégâts aussi considérables qu'inattendus.

Bien fermer les robinets d'eau!

N'oubliez pas enfin que les volets clos et la boîte aux lettres archipleine sont autant d'appels aux cambrioleurs à entrer dans la maison sans être dérangés... *Cipi*

Fédération des Caisses Raiffeisen du Valais Romand

C'est au Châble, au cœur de l'une de nos grandes vallées alpestres, que notre Fédération tint ses assises annuelles. Elles réunissaient près de trois cents délégués et des invités de marque en la personne de M. le Président du Grand Conseil, W. Ferrez; avec la présence de M. le Président du Gouvernement, G. Genoud; avec la participation des autorités religieuses et civiles locales. L'Union suisse était représentée par son distingué et dévoué secrétaire, M. P. Puippe ainsi que par les avisés reviseurs Pfammatter et Keller.

Après que notre président, M. Pierre Deslarzes, eut ouvert l'assemblée, il appartenait à M. A. Besse de présenter la Caisse qui eut la bienveillante attention d'organiser cette journée à la satisfaction générale. Il est vrai que la Caisse de Bagnes, dont le bilan approche les trente millions pour environ huit cents membres, est l'une des plus prestigieuses de notre canton et qu'elle sait mener à bien ce qu'elle entreprend. Nous savons que ce bref éloge ne heurtera pas la légendaire modestie bagnarde.

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que nous écoutons les propos remplis de sagesse et d'expérience de notre secrétaire de l'Union. Avant de nous servir les principaux chiffres des comptes annuels des Caisses et Banques Raiffeisen suisses, M. Paul Puippe souligne le dévouement de « ces chevaliers de la coopération raiffeiseniste » alors que le matérialisme semble tout envahir et étouffer toute générosité. Nous retiendrons deux constatations particulièrement réjouissantes à nos yeux : la progression record du nombre de sociétaires qui souligne assez la confiance des citoyens de ce pays à l'égard de notre institution et le pourcentage élevé (73,55 %) de la somme globale du bilan qui est réinjecté dans les circonscriptions coopératives sous forme de prêts et de crédits. Puis, pointe sous l'apparente bonhommie du conférencier la sagesse de celui qui ayant affronté la réalité des problèmes quotidiens sait tirer la leçon qui convient en nous invitant à faire fructifier nos principes afin « d'humaniser le maniement et l'utilisation de la matière la plus vile en apparence : l'argent ». Ainsi, grâce aux principes de notre action, la fragilité des entreprises humaines trouve la force nécessaire pour durer et, depuis 1902, notre présence dans le secteur bancaire, que ce soit sur le plan communal, cantonal ou fédéral montre suffisamment la valeur de nos principes.

M. Pierre Deslarzes, dans son rapport, a tout d'abord la joie de constater que pour la première fois notre Fédération affiche une somme des bilans supérieure à 500 millions de francs, alors que les épargnants, malgré les conditions actuelles, comprennent toujours la nécessité d'une saine épargne. Les réserves de la Fédération se montent à fin 1978 à 19 millions de francs. Le rapport présidentiel insiste sur le rôle indispensable d'une publicité rationnelle. Un moyen efficace de mieux faire connaître nos institutions consiste à prévoir l'achat de nouveaux locaux, à aménager des locaux indépendants. Les Caisses de notre Fédération qui ont consenti cet effort s'en réjouissent. Nous relevons encore le souci que notre président manifeste face au problème de la constitution d'un fonds de garantie des dépôts auquel toutes les banques devraient participer, les félicitations qu'il adresse aux responsables de la banque de Monthey dont le bilan atteint 55 millions et les remerciements formulés à l'égard des organes centraux et plus particulièrement à l'intention de M. A. Edelmann, directeur. Puis, vint ce moment fort de nos assemblées avec l'hommage aux défunts et aux vétérans qui ont œuvré et qui œuvrent encore avec ce dévouement discret qui est à l'origine de toutes les grandes entreprises. Ces valeureux jubilaires méritent bien une citation dans le « Messager ». Il s'agit donc de MM. : E. Bétrisey, Ayent; A. Chappot, Charrat; Y. Zufferey, Chippis; L. Gaspoz, Evolène; R. Seydoux, Port-Valais; M. Cergneux, Salvan; P. Voutaz, Sembrancher;

Epargne bancaire : la Suisse en tête du classement

A fin 1977, l'épargne bancaire dans douze grands pays industriels représentait une somme de 2923 milliards de dollars, soit en moyenne 4802 dollars par habitant. A cet égard, et avec 11 285 dollars, la Suisse occupe la première place du classement. Le Japon est le seul autre pays qui, avec 9531 dollars, s'inscrit largement au-dessus de la moyenne, alors que l'Italie vient en queue du peloton avec 1845 dollars.

Les écarts très sensibles que l'on observe dans l'épargne bancaire ont de nombreuses causes : le niveau du revenu, le capital déjà accumulé, l'incitation personnelle à l'épargne, les taux d'intérêt, l'inflation, les prestations de la sécurité sociale, l'imposition fiscale, les mesures d'encouragement en faveur de l'épargne, etc.

Il existe également des différences notables dans les formes d'épargne. En Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, par exemple, l'épargne bancaire est fortement concurrencée par l'assurance-épargne. Dans d'autres pays, aux Etats-Unis notamment, l'épargne en titres est la plus répandue, tandis qu'en Suisse, c'est le livret d'épargne traditionnel qui a la faveur de larges couches de la population.

Dépôts d'épargne dans divers pays en 1977

Pays	*Par habitant Dollars USA*
Allemagne fédérale	3 830
Autriche	3 687
Belgique	5 312
Danemark	3 356
Etats-Unis	4 354
France	3 394
Grande-Bretagne	2 494
Italie	1 845
Japon	9 531
Pays-Bas	2 681
Suède	3 527
Suisse	11 285

Source : Institut International des Caisses d'Epargne, Genève.

B. Borgeat, Vernayaz; J. Zermatten, Vérossaz qui reçoivent de chaleureuses félicitations. Nous ne saurions oublier ici M. Adrien Bender de Fully pour ses quarante ans d'activité et M. l'Abbé Séraphin Pannatier pour ses cinquante ans de service à Port-Valais.

Nous avons ensuite notre attention fixée par les propos techniques et intéressants de M. J.-P. Pfammatter, fondé de pouvoir à l'Union, qui traita de questions d'actualité susceptibles d'intéresser chacun des délégués. En effet, les thèmes choisis: le bénéfice et le problème des taux, les réserves du bilan et les réserves spéciales, l'utilisation de la cédule hypothécaire notamment ne sauraient nous laisser indifférents. Le conférencier se plut à remarquer la compétence de nos gérants qui présentent vraiment une comptabilité de très bonne facture. Nous remercions M. Pfammatter pour la précision de ses propos.

Nos invités nous firent l'honneur de présenter des paroles encourageantes et dignes d'intérêt. C'est ainsi que M. Willy Ferrez nous charma en narrant quelques beaux épisodes de la commune qu'il dirige, nous faisant goûter à ces valeurs terriennes qui nous sont si chères. C'est ainsi que M. Guy Genoud analysa les principales préoccupations de l'exécutif cantonal et les solutions qu'il conviendra de trouver dans un avenir prochain. Enfin, au cours du repas, après avoir apprécié la qualité des mets et l'excellence des productions des deux sociétés de musique locales, M. le Révérend curé Roduit rappela la dimension spirituelle de tout effort humain et que le bonheur pour l'homme, s'il n'est point mépris des biens terrestres, exige une autre finalité que la simple jouissance de ces biens.

C'est incontestablement une belle et chaleureuse journée que notre Fédération connut en ce 21 avril 1979 et présidée avec le tact et la sobriété que nous lui connaissons par notre si compétent président.

R.P.

Ndlr. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs valaisans que nous pourrons publier le texte intégral de l'allocution de M. Willy Ferrez, président du Grand Conseil, dans l'un des numéros d'automne du « Messager ».

— *pp* —

La concurrence sur le marché hypothécaire

En dépit de l'âpre concurrence que se livrent en ce moment les banques et autres investisseurs institutionnels (sociétés d'assurances, caisses de retraite, fonds de prévoyance, etc.), nos Caisses Raiffeisen suisses sont parvenues, en 1978 , à réinjecter dans leurs circonscriptions coopératives plus de 580 mio de francs sous formes de nouveaux placements hypothécaires ou de prêts garantis par couverture hypothécaire. Comparé à l'accroissement net des capitaux frais du public, de 840 mio de francs en chiffre rond, ce résultat peut être qualifié d'honorable, voire de remarquable.

Dans les circonstances présentes, le volume de ces nouveaux investissements témoigne de l'intensité des efforts qui ont dû être déployés par les dirigeants, les gérantes et les gérants de nos coopératives d'épargne et de crédit afin de convaincre les emprunteurs potentiels d'accorder la préférence à la modeste banque du village ou de la commune. On peut admettre également que les avantages que celle-ci est à même d'offrir sont réels, le débiteur des temps modernes étant régulièrement sollicité et tenu au courant des conditions faites par d'autres bailleurs de fonds, soit par la voie d'annonces et de circulaires alléchantes, soit par les sollicitations de démarcheurs stylés, bien au courant de tout ce qui se passe dans le monde helvétique de la banque.

A ce propos, nous avons trouvé dans l'« Ordre professionnel» de Genève, en mai dernier, sous la rubrique: « Vaud: Echos de l'Economie» un article dont nous livrons de larges extraits aussi bien à la méditation des responsables de nos Caisses affiliées que des citoyens de nos communautés raiffeisenistes, en nous abstenant volontairement de tout autre commentaire. — *pp* —

Marché hypothécaire: concurrence accrue

A la récente assemblée générale du Crédit Foncier Vaudois — qui gère aussi la Caisse d'Epargne cantonale (1,692 milliard de francs) — M. Roger Blanc, directeur général, a relevé la concurrence très vive qui, depuis quelques années, marque le marché hypothécaire, notamment pour les prêts en premier rang.

• une évolution irréversible

Il y a moins de dix ans, cette activité — spécialité du CFV — passait pour « peu rentable» ; mais la surabondance de liquidités et la chute du rendement sur le marché des capitaux ont suscité une croissance considérable d'intérêt pour ces placements ; ce domaine est aujourd'hui exploité aussi par les banques commerciales, caisses de retraite, compagnies d'assurances et même par des personnes physiques.

• l'uniformisation inspirée par Zurich

La mentalité de l'emprunteur a aussi changé ; il est aujourd'hui personnellement moins attaché aux établissements bancaires régionaux ; et puis, les circonstances locales déterminantes pour les conditions et modalités de prêts doivent céder, au détriment de toute diversification, à l'uniformité des normes, conçues par des esprits centralisateurs. Ainsi, par exemple, le CFV a partiellement perdu, en faveur de la place bancaire de Zurich, son rôle prédominant dans le canton dans la fixation des taux hypothécaires.

• des effets déplorables

Le « consommateur» n'a rien à y gagner si l'on se souvient du fait que la banque a pour tâche d'équilibrer les intérêts entre prêteurs (rendement maximum) et emprunteurs (coût minimum) et non pas de servir l'un des deux partenaires seulement. Et puis, de fréquents et brusques changements perturbent la stabilité des coûts, nécessaire au développement économique harmonieux ; or, aujourd'hui, des réactions épidermiques plus que la réflexion et l'analyse de la situation du marché président à des décisions relatives aux taux d'intérêts; par exemple: en dépit d'une hausse, depuis mars, du loyer des capitaux, une baisse des taux hypothécaires a été décidée au 1er juillet: consécutivement se produit aussi une baisse illogique des taux d'épargne. -de-

Proverbe allemand

La semaine du travailleur a sept jours, la semaine du paresseux a sept demains.

Eurocard: la carte de crédit des banques suisses valable dans le monde entier

(cb) Le titulaire d'un compte en banque peut dès à présent avoir recours à un nouveau service: l'Eurocard. Cette carte de crédit est délivrée par les banques suisses et simultanément par les établissements bancaires d'autres pays européens. Avec l'Eurocheque, le Bancomat et le Swiss Bankers Travellers Cheque, *l'Eurocard rend service avant tout aux clients qui effectuent des voyages d'affaires ou d'agrément fréquemment, en particulier à l'étranger.*

La Société Eurocard collabore avec Master Charge et Access. Ce noyau de cartes de crédit dispose ainsi du réseau le plus dense d'entreprises affiliées dans le monde (jusqu'à présent la part prédominante se situe en Amérique du Nord, en Amérique Centrale et en Asie).

L'Eurocard permet à son titulaire de faire usage de son compte bancaire où et quand il le souhaite. Le lien qui existe entre la carte de crédit et le compte bancaire garantit la discrétion nécessaire (protection des données), et de plus le titulaire bénéficie d'un crédit gratuit entre le moment où il règle une facture par simple signature et le moment du débit de son compte bancaire en Suisse, quel que soit l'endroit où il se trouve lorsqu'il fait usage de sa carte. L'opération au débit du compte s'effectue en outre au cours avantageux des devises.

Les banques ont examiné soigneusement leur participation au secteur international des cartes de crédit, comme l'a relevé l'Association suisse des banquiers lors d'une conférence de presse à Genève et à Zurich. Malgré l'existence de plusieurs cartes de crédit sur le marché, il est apparu aux banques suisses qu'elles ne pouvaient conserver leur position dans le trafic national et international des paiements qu'en mettant ce nouveau service à la disposition de leurs clients — en tant qu'utilisateurs de cartes — et des entreprises affiliées — hôtels, commerces, entreprises de services. Il est dans l'intérêt de l'économie en général de pouvoir compter sur un bon fonctionnement du trafic des paiements sans utilisation d'espèces, au plan international également.

Développer l'aménagement de logements de vacances

Dans une requête adressée au Conseil fédéral le SAB (Groupement suisse pour la population de montagne) demande l'ouverture immédiate d'une procédure de consultation au sujet d'une loi fédérale sur une aide financière pour l'aménagement de logements de vacances dans des bâtiments existants. On pourrait ainsi sauver de précieux immeubles, surtout dans les vallées du sud de notre pays. Cela permettrait également d'assurer une occupation continue des petites entreprises de construction locales et la population indigène pourrait participer au développement touristique. Le fait que des bâtiments déjà existants devraient être utilisés permettrait de préserver l'environnement et d'éviter que de nouvelles résidences secondaires soient construites un peu partout.

L'avant-projet d'une loi fédérale sur une aide financière pour l'aménagement de logements de vacances dans des bâtiments existants est déjà prêt à être soumis à une procédure de consultation depuis bientôt deux ans. Dans le train de mesures destinées à faire des économies, les moyens financiers primitivement prévus ont été biffés du plan de financement de la Confédération. Le SAB considère une telle aide financière comme une mesure annexe nécessaire à la loi sur les investissements en régions de montagne. Une réalisation de ce projet permettrait, dans le climat conjonctuel actuel, de redonner quelque peu courage aux populations de montagne.

(*SAB*)

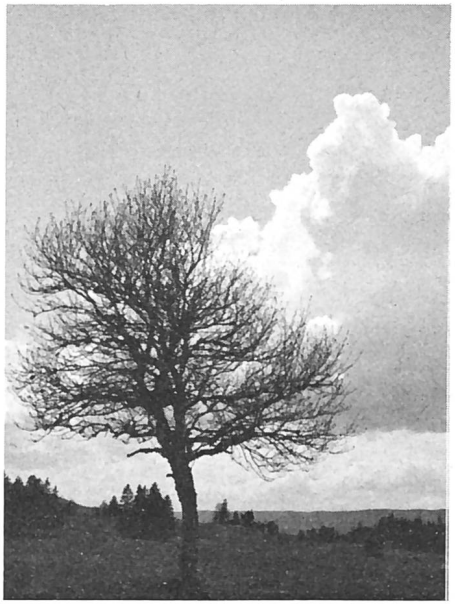

Coopérative de cautionnement de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Extrait des délibérations de la séance du conseil d'administration du 27 avril 1979.

Sous la présidence de M. Pierre Willi, le conseil d'administration s'est réuni pour la neuvième séance de la période administrative 1976-1980.

Après l'approbation du procès-verbal de celle du 10 novembre 1978, rédigé et lu par le gérant, M. Curt Waeschle, ce dernier présenta un rapport circonstancié sur l'activité déployée en 1978 par la Coopérative de cautionnement. La commission de direction tint neuf séances, la plupart d'une journée entière, au cours desquelles elle confirma 4171 engagements de cautionnement portant sur une somme globale de 81 679 174.— francs. Elle examina également un certain nombre de requêtes avant la prise de position définitive de la gérance.

Les engagements souscrits durant l'année sous revue ont été de 79 992 926.— francs, contre 50 477 370.— francs en 1977, ce qui constitue un nouveau résultat record depuis la fondation de l'institution. Au 31 décembre 1978, la somme de tous les engagements en cours frise les 180 mio de francs, ce qui permet à notre institution de se maintenir avec aisance au premier rang des coopératives de cautionnement similaires du pays.

Le conseil d'administration a proposé la répartition suivante de l'excédent d'exploitation de fr. 409 225.15 lors de l'assemblée générale du 9 juin 1979 à Montreux:

— paiement d'un intérêt de 2 1/2% au capital social y ayant droit : fr. 287 800.—
— versement au fonds de réserve fr. 121 425.15.

Les pertes subies durant l'exercice sous revue se montent à fr. 13 252.55 (fr. 37 090.40 en 1977), somme modeste qui ne doit cependant pas inciter à minimiser les risques potentiels inhérents à toute affaire de cautionnement ou à penser que la gérance hésite à endosser certains risques. Au contraire, quelques affaires en suspens, en voie de liquidation encore, laissent présumer une mise à contribution de la Coopérative pour un montant global de 100 000 francs environ.

Mademoiselle Monique Roth, ancienne collaboratrice de l'Office de révision de l'Union suisse, entrée au service de la Coopérative le 1er novembre 1978, a été nommée mandataire commercial.

Les différents points de l'ordre du jour donnèrent lieu à de précieux échanges de vues.

De Boncourt

De Chancy à Courtepin

Zinal

Le « Messager Raiffeisen » est lu dans plus de 14 000 familles raiffeisenistes.

Notre journal est un support publicitaire intéressant.

Pour tous renseignements, s'adresser directement à ASSA, Annonces Suisses S.A. à Saint-Gall ou à l'une de ses autres succursales.

Caisses Raiffeisen dans leurs meubles...

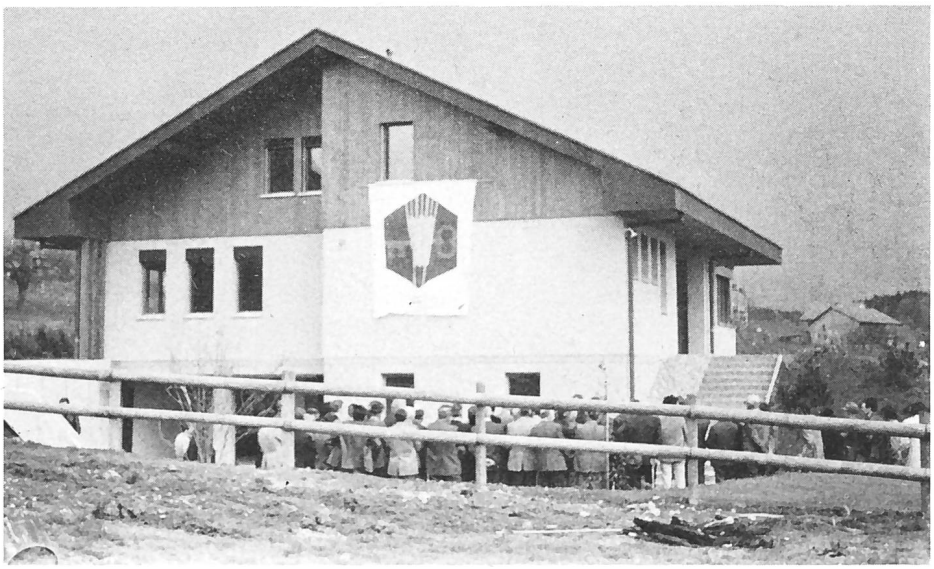

La Caisse Raiffeisen de Saint-Martin (Photo F. Maillard)

Saint-Martin/Fribourg

Les membres de la Caisse Raiffeisen de Saint-Martin ont maintenant un local tout neuf et bien équipé, situé à proximité de l'église et de l'école. Il remplace la petite pièce qui était devenue trop exiguë pour faire face au développement constant des affaires de la société. L'inauguration de ce nouveau bâtiment s'est déroulée samedi 21 avril, à Saint-Martin, en présence de la grande majorité des sociétaires et de nombreux invités. Parmi eux, M. André Currat, Préfet de la Veveyse; M. Jean Klaus, réviseur de l'Union suisse à Saint-Gall; M. Willy Blanc, Barberêche, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg romand; M. l'Abbé Joseph Khoan, curé de la paroisse; les autorités communales et paroissiales, ainsi que l'architecte, M. Pasquier, et les maîtres d'état. Cette journée, ordonnée dans ses moindres détails par M. Bernard Bugnon, instituteur, était placée sous la responsabilité de M. Antoine Molleyres, président de la Caisse depuis une vingtaine d'années.

La manifestation débuta aux abords du nouveau bâtiment, par la remise des clefs au gérant, M. J.-M. Auderset; puis par quelques productions des enfants de 5e et 6e années sous la direction de M. M. Magnin, instituteur. Ce fut ensuite la présentation du bâtiment, par l'architecte, M. Pasquier; puis la bénédiction par M. l'Abbé Khoan, et la visite des locaux. Ce pas-

M. Antoine Molleyres, président, coupe le ruban... Tout à gauche, M. Jean-Marie Auderset, gérant. (Photo F. Maillard)

sage dans les diverses pièces de l'immeuble permit de constater l'excellent travail réalisé par les maîtres d'état — des gens de la région — et de remarquer qu'en fait d'installations de sécurité, la Caisse Raiffeisen de Saint-Martin n'a rien à envier aux grandes banques du pays. Notons enfin qu'en plus des locaux destinés à la réception et l'administration, le bâtiment comprend également un appartement locatif pour une famille.

Les sociétaires et invités regagnèrent ensuite l'Hôtel de la Croix-Blanche où les attendait un excellent repas servi par le tenancier et son personnel. Ce fut aussi l'occasion d'entendre quelques allocutions des personnalités présentes. Le président, M. Antoine Molleyres, ouvrit les feux par un historique sur la Caisse Raiffeisen. Il rappela combien les débuts furent difficiles, et releva que de 12 000 francs l'année de la fondation — il y a 70 ans — la somme du bilan est passée, aujourd'hui, à plus de 8 millions de francs, avec un roulement total de 25 millions. Il eut une pensée émue pour les « ouvriers de la première heure », aujourd'hui décédés, et souhaita que le développement des affaires se poursuive encore pour permettre l'ouverture d'un guichet permanent. M. le Préfet André Currat souligna le rôle bénéfique des Caisses Raiffeisen dans les communautés villageoises, et la contribution qu'elles apportent au développement régional. M. Jean Klaus apporta le salut et les vœux de l'Union suisse à Saint-Gall, et émit quelques considérations sur l'évolution des Caisses Raiffeisen au plan suisse, précisant qu'en 1978, la somme des bilans a progressé de 917,1 mio de francs, soit de 8,99 %. M. Willy Blanc releva surtout le bel esprit coopératif qui règne à la Caisse de Saint-Martin, une des plus dynamiques parmi les 61 membres de la Fédération de Fribourg romand. L'orateur saisit l'occasion pour rappeler les objectifs du vaste mouvement créé par l'Allemand Friedrich Wilhelm Raiffeisen en 1864, à une époque où la misère régnait dans les milieux ruraux. S'exprimèrent également, M. Gérard Guillet, syndic de Saint-Martin, M. Pauli, Attalens, au nom des maîtres d'état; et enfin M. Jean-Marie Auderset, gérant, qui dit sa joie de pouvoir travailler dans des locaux adéquats, disposant de toutes les sécurités nécessaires. *F.M.*

Nouvelles des Caisses affiliées

Assemblée jubilaire

Genève

Confignon, Perly-Certoux

Pour donner le compte rendu d'une manifestation telle que l'ont vécue les membres et les invités de la Caisse des deux communes en question, il faut d'abord relever son organisation impeccable.

En cette fin de journée de mars, tout avait été mis à l'unisson, tant pour la brièveté de l'assemblée proprement dite que pour les festivités qui suivirent. C'est sous la présidence de M. Adolphe Dupont que se déroula la première partie, rehaussée de la présence de M. Bodinoli, fondé de pouvoir de l'Union de St-Gall et de M. & Mme Forestier, président de la Fédération genevoise des Caisses Raiffeisen.

Tour à tour les responsables des deux comités et le gérant présentèrent leurs rapports d'activités. Allusion était déjà faite au caractère exceptionnel que revêtait, en cette année 1979, notre assemblée générale. Ils se plurent, notamment, à souligner que cette étape marquait une marche perpétuellement ascendante au cours de notre demi-siècle d'existence.

Ce fut ensuite la commémoration proprement dite du 50e anniversaire de la fondation de la Caisse. Retracer son déroulement ne saurait mieux se concevoir que de revivre les heures passées. L'éloquence des orateurs, la qualité du menu et la grâce des danseurs du Feuillu, tout s'associa pour charmer les nombreux participants à cette soirée.

M. le Conseiller d'Etat Welhauser et Mme, les représentants des autorités religieuses et civiles, des dirigeants de Caisses voisines comptaient parmi les invités. M. Dupont, en leur adressant ses souhaits de bienvenue, releva l'honneur qui échoyait à notre institution à chaque quart de siècle d'existence par la présence d'un représentant du Conseil d'Etat de Genève. Puis, au cours d'un exposé historique vivant et détaillé, notre président retraça avec humour les vieux faits passés et avec regret l'absence de nombreux membres disparus parmi lesquels tous les fondateurs.

M. Roehrich, major de table émérite, donna la parole ensuite à M. Bodinoli, représentant l'Union. Ce dernier apporta le salut de la maison mère et décerna à sa fidèle Caisse affiliée les compliments les plus vifs pour son cinquantenaire. L'énoncé d'un proverbe chinois, il nous semble, "Si tu regardes en arrière, tire ton chapeau; si tu regardes devant toi, retrousse tes manches" peut tenir lieu d'une consigne de sa part.

Après M. Forestier qui releva la signification générale d'une telle commémoration en précisant que les années d'existence ont un chemin plus ardu que l'année de la naissance, M. Mattana, maire de Perly, en quelques paroles bien senties, dit sa joie d'accueillir cette fête dans sa commune.

Le salut du gouvernement fut adressé par son représentant M. P. Welhauser. Avec éloquence, il fit ressortir ce que représente pour l'autorité l'existence des Caisses Raiffeisen, particulièrement implantées dans les milieux campagnards. C'est en assumant sa volonté de garder le contact avec ceux-ci qu'il déclare que sa porte ne leur sera jamais fermée. En quelques mots, il relève les mérites que se sont acquis, en des circonstances différentes, M. Jean Babel, ancien conseiller d'Etat et membre de la Caisse et M. Adolphe Dupont, infatigable pionnier raffeiseniste.

Ce fut « Le Feuillu », groupe folklorique de Plan-les-Ouates, venu en voisin qui charma toute la belle affluence par des productions et des danses merveilleuses.

L.P.

Assemblées ordinaires

Fribourg

Orsonnens

Le 4 mars 1979 notre Caisse a tenu sa 51e assemblée générale à l'auberge de Villarsiviriaux.

Dans son rapport, le président, M. Gilbert Chammartin, analyse la situation économique générale. Pour l'agriculture l'année 1978 a été plus favorable que les deux précédentes et pourtant nos exploitations paysannes ne sont pas parvenues pour autant à atteindre le salaire paritaire. Le coût de la production n'a cessé de s'accroître. Le président rappelle la fête du cinquantenaire, célébrée en 1978, une manifestation toute empreinte de simplicité et de dignité, dont chaque participant garde le meilleur souvenir. Au cours de l'excercice écoulé la Caisse a continué sa marche ascendante. Elle compte 171 membres, dont 28 dames ou demoiselles. Au cours de l'année nous avons eu à déplorer le décès de M. Eugène Berset, ancien syndic et député, qui était toujours fidèle à nos assemblées.

Le gérant, M. Georges Berset, commente les comptes de 1978 dont voici quelques chiffres: Bilan fr. 4 695 421,90. Roulement fr. 9 804 796,30. Bénéfice 14 606,15 francs, Réserves fr. 179 931,45. Puis il ajoute que la Caisse est encore en mesure d'accorder des nouveaux prêts à des conditions favorables.

Le président du conseil de surveillance, M. Albert Defferrard, relève l'heureuse évolution matérielle de notre institution qui se concrétise par un accroissement des chiffres et des pièces à contrôler. Les vérifications effectuées révèlent la parfaite tenue de la comptabilité. La collaboration entre les divers organes ne laisse rien à désirer. Sur sa proposition, les comptes sont adoptés.

Au chapitre des divers, M. le curé Stöckly d'Orsonnens relève le sérieux du travail effectué. C'est important de savoir économiser. Il faut un minimum de bien être pour assurer son développement spirituel. M. Grossrieder, syndic de Villarsiviriaux, est heureux que notre banque tienne son assemblée dans sa commune. En accordant des crédits pour des maisons familiales la Caisse contribue au maintien de la population. M. Elie Defferrard remercie au nom du Chœur mixte dont il est président. Cette société a été heureuse de pouvoir se produire lors de la manifestation du cinquantenaire de notre institution.

L'assemblée est close par le payement de l'intérêt de la part sociale et une modeste collation offerte à chaque participant.

GB.

Jura

Boncourt: 1re banque Raiffeisen du Jura

La 32e assemblée générale de la Caisse Raiffeisen de Boncourt a eu lieu au Restaurant du Lion d'Or sous la présidence de M. René Mathez et en présence d'une centaine de membres.

Les différents rapports présentés, soit par M. René Mathez, président du comité de direction et par M. Géo Froidevaux, président du conseil de surveillance, font ressortir le développement constant et les résultats réjouissants enregistrés par la Caisse Raiffeisen de Boncourt. En effet, le cap des 20 millions de bilan étant franchi, elle peut désormais porter le titre de «banque». Malgré le ralentissement économique et la baisse générale des taux, les augmentations du bilan et du chiffre d'affaires sont d'année en année plus importantes.

Il appartenait au gérant, M. Fr. Rossé, de commenter les comptes du dernier exercice. En augmentation de quelque 8 millions le mouvement général atteint 84,5 millions alors que le bilan passe de 18,3 millions à 20 661 000.– francs, ce qui place la Caisse de Boncourt en tête des 74 institutions de la Fédération Jurassienne.

Les postes principaux du bilan sont les prêts hypothécaires avec 9,5 millions (plus 1,5 million) et l'épargne 12,5 millions (plus 1,7 million). La Caisse de Boncourt dispose d'une importante liquidité, de plus de 7 millions. Cette situation lui a permis d'accorder des prêts et crédits pour un montant supérieur à 2 millions au cours de 1978. Le bénéfice de 55 000.– francs a porté les réserves à 514 000.– francs. MM. Mathez et Froidevaux relevèrent la part importante prise par le gérant dans l'augmentation considérable des affaires.

Après avoir œuvré pendant plus de 13 ans comme président du conseil de surveillance, M. Géo Froidevaux, ancien réviseur de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, a émis le vœu d'être déchargé de ses fonctions. M. Mathez se plut à relever le sérieux et les compétences dont a fait preuve M. Froidevaux durant sa longue et fructueuse activité au service du mouvement Raiffeisen et lui adressa ses plus vifs remerciements. Pour le remplacer, le comité propose de muter M. Jean Breton du comité de direction au conseil de surveillance et de nommer M. Arsène Plomb, forgeron, au comité de direction en remplacement de M. Jean Breton. Ces deux propositions sont ratifiées par l'assemblée.

Après les remerciements d'usage et le paiement de l'intérêt de la part sociale, la soirée se termina comme de coutume par un repas offert à tous les participants!

Corban

Samedi 31 mars s'est déroulée, à la salle communale, l'assemblée générale ordinaire des sociétaires. Le président du comité de direction, M. Claude Fleury, avec la compétence qu'on lui connaît, mena rapidement les débats. Trente-neuf membres sur 56 étaient présents. Il demanda aux sociétaires d'observer une minute de silence à la mémoire des membres décédés au cours du dernier exercice, soit MM. Louis Barth, Lucien Schaller et Christian Wieland, ce dernier membre fondateur.

Dans un rapport fouillé, analysant la situation économique, le président signala principalement la baisse du taux d'intérêt ainsi que l'évolution du franc suisse. Après avoir remercié ses collaborateurs, spécialement la gérante, Mme Eliane Eicher, M. Fleury termina son rapport en donnant connaissance des nouveaux taux créanciers et débiteurs, ces derniers susceptibles de variation dans le courant de l'année, au gré de l'évolution générale.

Mme Eliane Eicher, gérante, avec l'aisance qui lui est propre, analysa les comptes 1978, lesquels sont en tous points favorables, ce qui démontre la vitalité de notre institution. Retenons quelques chiffres: Roulement: fr. 5 404 492,68; Bilan: fr. 1 874 098,52; Bénéfice: fr. 6 215,60 versé intégralement au fonds de réserve, ce qui porte ce dernier à fr. 86 006,79. Mme Eicher remercie tous les membres pour la confiance témoignée et spécialement les débiteurs pour leur grande ponctualité. Sa gratitude va également aux membres des comités pour leur appui et leur compréhension.

Après lecture du rapport du conseil de surveillance par M. Marc Rottet, son président, l'assemblée approuve les comptes et donne décharge aux organes responsables.

En remplacement de M. Jean Bron-Chételat, démissionnaire, c'est M. Pierre Joliat, 29, maître de travaux manuels, qui est désigné au conseil de surveillance par l'assemblée, sur proposition des comités, de même que M. Stéphane Kamber, chauffeur, est nommé au comité de direction, en remplacement de M. Joseph Chételat, démissionnaire pour cause de santé après 12 ans de fonction en qualité de vice-président. Les deux démissionnaires absents à l'assemblée se verront gratifiés d'un petit témoignage de reconnaissance de la Caisse pour leur dévouement à la cause raiffeiseniste.

Apès le paiement de l'intérêt de la part sociale, M. Fleury invita les participants ainsi que leurs conjoints à se rendre à la halle de gymnastique pour un repas préparé excellemment par les épouses des membres des comités. Les bons mots et les accordéons créèrent comme de coutume une excellente ambiance marquant le point final de la 54e assemblée de notre banque locale.

J. F.

Glovelier

Ce ne sont pas moins de 150 personnes qui ont assisté à notre 52e assemblée générale de samedi 7 avril qui se déroula sous la présidence de M. Louis Bailat. Dans son rapport, ce dernier remercia cette assistance record; il salua en particulier la présence de M. Louis Renaud, notre dernier membre fondateur. Le président rappela la mémoire des sociétaires défunts et remercia les comités de direction et de surveillance pour le bon travail accompli durant l'exercice sous revue. Dans son rapport, le président releva également les nombreuses difficultés causées par la crise économique. Il remercia les nouveaux sociétaires et tous les clients de leur fidélité à notre institution.

Des comptes présentés par le gérant, M. N. Dobler, nous relevons que le bilan de 1978 s'élève à fr. 7 541 363.60, l'épargne à fr. 4 902 682.80. Le portefeuille hypothécaire se monte à fr. 6 680 125.50, alors que le roulement est de 18 517 609.80 francs. Le bénéfice réalisé de fr. 26 940.15, est attribué au fonds de réserve porté ainsi à fr. 221 666.90. M. Dobler remercia les membres et clients qui sont les artisans des succès obtenus en 1978.

Il appartenait à M. Jean-Marie Gogniat, président du conseil de surveillance, de présenter son rapport et de donner décharge aux organes dirigeants en invitant l'assemblée à accepter les comptes. Il remercia en particulier les gérants pour la disponibilité et la compétence qu'ils mettent au service de la clientèle.

C'est par un excellent repas servi par la famille Mahon et le verre de l'amitié que se termina cette magnifique assemblée.

Mervelier

La 53e assemblée de notre Caisse locale s'est déroulée à la mi-mars. Elle a connu un très grand succès de participation, puisque plus de 120 membres ou épouses de sociétaires avaient répondu à la convocation. C'est M. François Fleury, président, qui ouvrit les débats par les salutations d'usage, tout spécialement au conférencier du jour M. Roger Schindelholz.

Rapport du comité de direction: le président retrace la vie de notre institution pendant l'exercice écoulé. Il est d'abord rendu hommage aux raiffeisenistes qui nous ont quittés pendant l'année 1978. Ce sont MM. Camille Marquis, membre fondateur et président du conseil de surveillance, pionnier de la cause raiffeiseniste dans notre village dès 1926, qui nous quitte à 87 ans, Hermann Bessire décédé à l'âge de 92 ans, Jean Mouttet et Edouard

Fleury établi à Courrendlin, lui aussi membre fondateur. Parlant de l'activité de la Caisse, notre président se dit très satisfait de la marche des affaires. Partout où ses possibilités le lui permettent, elle apporte son aide : construction d'une halle de gymnastique sur le plan communal, de bâtiments familiaux, etc. Il se dit également fier de l'essor que prend notre petite localité où en une année une halle de sport, un bâtiment locatif de 6 logements et 4 à 5 petites maisons ont été construits, permettant ainsi à nos jeunes de rester au village et d'apporter ainsi une contribution à notre édifice bancaire local, en lui permettant de traiter la totalité des affaires sur le plan local. M. Fleury remercie de tout cœur tous ceux qui soutiennent notre cause, les collègues des comités et surtout notre gérant, M. Joseph Marquis, continuellement sur la brèche et à la disposition de notre population.

Rapport du caissier : M. Joseph Marquis, gérant, nous parle de chiffres, ceci étant de son ressort. Roulement : 9 812 721.– francs. Le compte d'exploitation boucle par un bénéfice de 18 413.– francs, ajouté à la réserve qui passe ainsi à 130 216.– francs. L'effectif des membres est en légère augmentation : il est actuellement de 91 à la suite de 4 admissions intervenues en 1978. Le gérant invite les jeunes à adhérer à notre Caisse, tout en soulignant les avantages qu'elle peut leur procurer. M. Marquis se doit d'apporter des remerciements aux membres des deux comités et surtout au président de direction, M. Fleury, qui est un grand soutien dans l'exercice quelquefois un peu ingrat des fonctions de caissier. Merci à la population pour la confiance accordée . Le président de la Caisse remercie à son tour le gérant en son nom personnel et au nom des membres en charge.

Rapport du conseil de surveillance : M. Léon Marquis, président de cet organe, présente le rapport habituel. Les résultats des vérifications effectuées par le conseil de surveillance ainsi que par l'office de révision de l'Union suisse confirment l'excellent travail accompli par le caissier. Les propositions soumises à l'assemblée sont adoptées.

Conférence de M. Roger Schindelholz : directeur, de l'école commerciale du nouveau canton du Jura : « Le marché de la monnaie ». M. R. Schindelholz, pendant une heure nous parle d'un problème qu'il connaît bien. Il est remercié par M. Fleury, pour cet exposé très fouillé.

La partie officielle terminée, le président invite tous les membres au souper offert par la Caisse. Un repas très copieux est servi dans les règles de l'art, par M. L. Schaller, de l'hôtel de la Truite, au cours duquel le choeur mixte exécuta quelques uns de ses plus beaux chants. M. René Schaller, instituteur, présenta le film du cinquantenaire en 1976.

Cette assemblée et le repas qui pour la première fois se déroulèrent dans notre nouvelle halle de gymnastique, ont été un succès sans pareil. Que les dirigeants et les responsables en soient remerciés de tout coeur. *Un membre*

Miécourt

Notre petite banque locale a tenu ses assises annuelles en mars dernier.

Le président, M. Henri Boéchat, ouvre la séance et souhaite la cordiale bienvenue à toutes et à tous. Un vibrant hommage est rendu aux sociétaires décédés au cours de l'exercice, dont le président du conseil de surveillance, M. Robert Boéchat, et M. Ernest Zutter membre du comité de direction. La lecture du procès-verbal par M. Robert Bonvallat ne donne lieu à aucune observation.

Le gérant, M. Auguste Petignat, donne connaissance des comptes qui bouclent très favorablement avec un bilan de francs 3 192 471.– et un bénéfice de fr. 12 832.30 qui porte la réserve à 182 578.– francs. Le gérant lance un appel pour que tous les membres travaillent davantage avec notre petite banque et non seulement avec une part sociale.

Le vice-président du conseil de surveillance, M. Camille Choulat, donne connaissance du rapport de cet organe et à l'unanimité l'assemblée accepte ses propositions.

Au chapitre des élections, M. Camille Choulat, vice-président du conseil de surveillance fut acclamé président.

M. Georges Périat entre au comité de direction et MM. Léon Boéchat et Beat Schaer au conseil de surveillance.

L'assemblée se termine par une petite collation.

Neuchâtel

La Brévine

Le samedi soir 31 mars 1979, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville préparée et décorée avec soin, eut lieu la 40e assemblée générale de notre Caisse Raiffeisen.

A l'entrée, le comité offre à chaque personne l'insigne Raiffeisen métallique, ce qui permet de familiariser directement les membres et les dirigeants.

Le président, M.G.-Ed. Girard, souhaite la bienvenue aux quelque 140 personnes présentes et remercie spécialement les 6 membres fondateurs présents sur 7 encore de ce monde, qui avaient été invités pour l'occasion. Il demande une minute de silence à la mémoire de 3 membres décédés l'année dernière et salue les 6 nouveaux coopérateurs témoignant leur solidarité envers notre œuvre. Dans son rapport d'activité, M. Girard fait un tour d'horizon du marché de l'argent et des banques.

Ensuite, il appartient à la gérante, Mme L. Robert, de commenter les comptes. Nous en retenons les chiffres que voici :

Bilan : 2 778 600.–
Mouvement : 6 244 600.–
Fonds de réserve : 160 548.–
Bénéfice net : 10 072.–
Membres : 130

Jusqu'à maintenant, la coutume voulait que seul le sociétaire participe aux assemblées annuelles. Or, Mme Robert demande que dorénavant les épouses assistent aux assemblées avec voix consultative. Si elles désirent participer plus activement, la souscription d'une part sociale renforcera les rangs.

Le président du conseil de surveillance, M. A. Dumont, informe les membres de l'accomplissement du mandat de cet organe et fait voter les conclusions de son rapport : soit acceptation des comptes, intérêt de 5% aux parts sociales et remerciements aux responsables.

Avant de conclure, le président, M. Girard, nous fait un résumé de ce que fut la vallée de La Brévine depuis les temps anciens à nos jours. Pendant l'apéritif, tandis que la société de musique « L'Avenir » de La Brévine, interprète quelques morceaux, le comité procède au paiement des intérêts des parts sociales et remet aux membres un souvenir, soit un pot à bière dédicacé.

Ensuite, aidé par quelques jeunes filles, le boucher du village nous sert une fameuse choucroute.

Pendant le café, le président de commune, M. John Richard, M. Jean Hirschi, délégué de la Fédération neuchâteloise des Caisses Raiffeisen ainsi que M. Alfred Krebs, membre fondateur, prennent la parole pour féliciter le comité de la parfaite organisation de cette soirée, de la bonne marche de la Caisse Raiffeisen qui est indispensable encore de nos jours.

Le bal conduit par l'orchestre champêtre « Echo des Montagnes » fait danser jeunes et moins jeunes jusqu'au petit matin dans une ambiance familière fort sympathique.

Chaque Raiffeiseniste s'en retourne chez lui satisfait d'avoir renoué des liens et content de sortir une fois tout en laissant son porte-monnaie à la maison.

Colombier-Bôle

C'est sous la présidence de M. Roger Hügli que la 29e assemblée générale de notre Caisse s'est déroulée le mardi 20 mars à la Salle de Paroisse de Bôle, en présence de 56 personnes.

Le président a eu le plaisir de saluer M. Jean Mesey, conseiller communal à Bôle.

Dans son rapport, M. Hügli rappelle qu'il n'est pas facile de conduire une organisation bancaire dans les circonstances actuelles. Après une période d'inflation exagérée, il y a une chute incessante des taux d'intérêt. Il faut tenir compte de ce qui se passe dans les banques concurrentes afin de rester compétitif ; mais il constate que notre institution se porte bien. L'effectif des membres a passé de 100 à 102. Il remercie les membres de son comité, les gérants ainsi que le conseil de surveillance.

A l'issue de son rapport, M. Hügli remercie chaleureusement M. Werner Weinmann au nom de la direction de l'Union suisse à St-Gall pour son 26e anniversaire comme membre du comité. Il lui remet une remarquable assiette en étain et lui donne connaissance de la lettre qui y était jointe comme témoignage de l'estime et de la reconnaissance de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, tout en souhaitant qu'il lui soit donné, à l'avenir encore, de voir prospérer l'oeuvre qu'il a si bien servie.

M. Weimann remercie l'assemblée qui l'a vivement applaudi en soulignant que le travail accompli était fait dans l'intention de servir son prochain, sa commune et la Caisse Raiffeisen.

Du rapport du gérant, M. Charles Cornu, relevons ce qui suit.

La confiance témoignée par les membres et clients trouve son expression dans la somme du bilan qui passe en douze mois de 1 847 000.– à 1 983 000.– francs. Malgré le ralentissement des affaires dans les secteurs immobilier et de la construction, il a été accordé quelques prêts hypothécaires et crédits de rénovation, en augmentation de 100 000.– francs. Le compte d'exploitation affiche un bénéfice net de 5995.– francs en augmentation de 500.– francs sur l'exercice précédent ce qui porte la réserve au 31 décembre 1978 à 63 800.– francs.

M. Claude Perrenoud, président du conseil de surveillance, donne connaissance de son rapport et précise les contrôles qui ont été effectués. Décharge est ensuite donnée aux organes responsables.

Après l'ordre du jour, l'assemblée a eu le plaisir d'assister à la projection d'un film sur l'Islande et d'un autre sur la Hollande, présentés par M. Eric Laurent; ils furent très appréciés.

C'est par la traditionnelle collation que se termina la soirée.

Valais

Massongex

Ce lundi 19 mars, fête de la St-Joseph, notre Caisse Raiffeisen tenait son assemblée générale annuelle, 53e du nom, en la salle paroissiale.

M. Aimé Gollut, président du comité de direction, adresse la plus cordiale bienvenue à la jeunesse locale qui avait été aimablement invitée à participer et salue la présence des représentants de l'autorité communale et de M. Edouard Rappaz, député. Avec une satisfaction évidente, il annonce l'entrée de sept nouveaux membres durant le dernier exercice, ce qui permet à notre institution de totaliser 150 sociétaires au 31 décembre 1978.

L'intensité et l'efficacité de cette banque villageoise, animée d'un idéal coopératif de la meilleure veine, confirment d'éclatante façon un bilan absolument positif.

Cette heureuse évolution du mouvement raiffeiseniste à Massongex marque tout à la fois le travail consciencieux et méticuleux du gérant, M. Pierre Cettou, complété par la compétente et bénévole collaboration des deux comités.

L'approbation quasi unanime des comptes permit de constater l'heureux résultat de l'année écoulée: expression de la confiance des uns envers les autres, avec la volonté d'élargir constamment la gamme des prestations de service. Cette attitude d'une large et saine compréhension des désirs et des aspirations des membres, souligne le degré d'ambition de ses dirigeants à servir au mieux les intérêts de chacun et la valeur morale de ses adhérents.

M. Gollut en profite pour remercier l'Office de revision de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen à St-Gall qui, par des contrôles réguliers et approfondis, décharge les comités d'une grande part de leurs responsabilités.

Ses remerciements vont également à ses collègues et aux sociétaires, artisans de ce fructueux exercice.

Au terme de son rapport présidentiel, M. Gollut prie l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire des membres défunts. Il y a lieu d'évoquer ici M. Raphaël Nellen, figure sympathique du village et M. Ulysse Casanova, qui fut vice-président du conseil de surveillance de 1936 à 1938 et président de ce même organe de 1938 à 1955. Il n'est pas trop de considérer tout ce que M. Casanova a apporté par sa clairvoyance et son intelligence à la Caisse Raiffeisen locale. Caractère aimable, homme dévoué et apprécié, M. Ulysse Casanova a marqué de son empreinte et de sa personnalité la commune de Massongex et diverses sociétés qui lui doivent beaucoup. Nous garderons de cet ami fidèle un lumineux et durable souvenir.

Avant de clôturer la partie administrative, le président invite chaque membre à retirer l'intérêt de sa part sociale.

En fin de programme de cette assemblée, M. Philippe Cettou présenta «Expédition Valaisanne au Pérou», film réalisé en compagnie de quelques camarades; un remarquable documentaire qui met en évidence la volonté, le cran et le courage d'une jeunesse bien de chez nous. Bravo à Philippe et à ses compagnons pour ce magnifique périple au Pays des Incas.

En trinquant au verre de l'amitié, associé d'une généreuse agape, les raiffeisenistes de Massongex ne pouvaient que mieux terminer cette assemblée. Que de belles et grandes choses ne peut-on pas réaliser pour le bien commun si l'on sait profiter de l'union des forces de tous les citoyens. Pour cela, inspirons-nous de l'exemple de Frédéric-Guillaume Raiffeisen, dont toute l'activité coopérative a été l'expression même de l'entraide mutuelle et chrétienne qui conduit sur les chemins de la paix et du bonheur.

Gy. B.

Saxon

C'est devant un bel auditoire que M. Bernard Mayencourt, président, ouvre cette 52e assemblée générale ordinaire dans la salle du cercle de l'Avenir.

Il souhaite particulièrement la bienvenue aux nouveaux sociétaires et rend hommage aux membres disparus durant l'année écoulée à savoir MM. Albert Sauthier, Raoul Maret, Georges Oberson, Louis Mottier, ancien président du conseil de surveillance et Mme Marie Mottier.

M. Mayencourt, dans son excellent rapport, analyse la situation actuelle et relève que notre économie a essentiellement été marquée par l'appréciation immodérée du franc suisse, par la baisse continuelle des taux d'intérêt et par de profondes détériorations qui se sont produites sur le marché des changes.

En effet, la Banque nationale est intervenue massivement sur ce marché et grâce à une opération conjuguée avec plusieurs autres banques centrales une zone de stabilité s'est insérée dans le système monétaire international vers la fin de 1978. Le fait que notre institut d'émission ait été parmi les premiers à donner le signal de départ pour une restructuration ordonnée des cours vaut la peine d'être relevé. Le président poursuit en soulignant que le fléchissement des taux d'intérêt a atteint dans notre pays un niveau si bas qu'il peut être qualifié d'historique. Il faut effectivement remonter à deux décennies pour trouver le dernier emprunt obligataire à long terme à un taux de 3% . M. Mayencourt clôt son rapport en donnant encore un large aperçu sur l'activité bancaire et le crédit.

C'est au tour ensuite du dévoué gérant, M. Jean Vernay, de nous présenter son exposé très détaillé sur l'évolution des affaires. La somme du bilan passe en douze mois de 4,9 millions à 5,06 millions de francs, affichant une progression de fr. 164 000.–. Durant l'année, 6 nouveaux membres sont venus se joindre à nous portant l'effectif des coopérateurs à 199. Les actifs du bilan permettent de constater que malgré le ralentissement des affaires intervenu dans les secteurs immobilier et de la construction, nous avons pu accorder quelques prêts hypothécaires et crédits de construction pour un montant de 530 000.– francs.

Le compte d'exploitation révèle un bénéfice réjouissant de fr. 22 008,85, montant qui est entièrement viré au fonds de réserve, tandis que le chiffre d'affaires a passé de 9,4 millions à 11,027 millions de francs, en augmentation de 17,30%. M. Vernay termine son rapport en montrant notamment les services que peut rendre notre institution et exprime sa gratitude aux membres et clients qui sont les artisans des succès obtenus en 1978.

Le président du conseil de surveillance, M. Gérard Rausis, retrace avec beaucoup de tact et d'aisance le 50e anniversaire de notre institution et nous divulgue les fluctuations enregistrées de 1928 à nos jours. Après avoir recommandé l'épargne en dépit des taux relativement bas, M. Rausis informe l'assemblée de la bonne tenue des livres comptables et propose l'acceptation des comptes. Ceux-ci rencontrèrent l'approbation des sociétaires.

Après le paiement de la part sociale, le président invite l'assemblée à une agréable collation au cours de laquelle une atmosphère de sympathie a régné, resserrant ainsi les liens d'amitié entre raiffeisenistes.

Vaud

Echallens

La salle du Tribunal d'Echallens était comble à l'occasion de la 65e assemblée de la Caisse Raiffeisen. En effet, ce n'est pas moins de 110 membres sur les 193 que compte cette dernière qui ont répondu à la convocation du comité. Pour la dernière fois, M. Paul Nicod présidait les débats avec sa bonhomie coutumière. Dans son rapport, le président relevait la baisse continue des taux d'intérêt, baisse que l'on peut presque qualifier d'historique. Malgré ces circonstances, la Caisse Raiffeisen d'Echallens a réalisé un bénéfice appréciable, après versement des intérêts aux parts sociales, de fr. 18 953,65, montant viré à la réserve. Un roulement

de fr. 9 988 650,30 prouve, si besoin est, la belle vitalité de cette institution. Heure sombre, il faut déplorer le décès de trois membres, MM. André Mändly, Isidore Favre et Louis Pichonnaz à la mémoire desquels l'assemblée a observé une minute de silence. Neuf nouveaux membres sont entrés durant le dernier exercice. Les comptes tenus de magistrale façon par M. Gilbert Wicht, gérant, sont approuvés à l'unanimité sur proposition du rapporteur du conseil de surveillance, M. René Pollien, qui ne peut que constater la bonne marche de la Caisse locale. C'est ensuite la nomination d'un membre au comité qui intéresse l'assemblée. En effet, M. Paul Nicod a décidé de se retirer après avoir siégé, jour pour jour, durant 25 ans au comité, dont 17 années en qualité de président. C'est là une belle marque de confiance dont a joui M. Nicod qui a bien droit aux cadeaux de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen et de la Caisse locale. Et ce n'est pas sans un brin d'émotion et la larme au coin de l'oeil que M. Nicod reçoit ces derniers. Pour le remplacer au comité, c'est M. Henri Panchaud, agriculteur, qui est nommé à l'unanimité tandis que M. Ernest Favre, jusqu'alors secrétaire, est acclamé nouveau président.

Comme le veut une agréable coutume, la soirée s'est poursuivie à la grande salle où les membres purent déguster un succulent repas préparé de main de maître par MM. Marcel Favre et Gabriel Despont. Pour digérer, M. Edmond Panchaud, diseur, chanteur et batteriste, avait fort bien préparé les attractions animées par l'accordéon de Gino Salvi et le saxo de son frère Aldo. Il était bien tard quand les dernières «pèdzes» quittaient le château, heureux d'avoir passé une agréable soirée placée sous le signe de la Raiffeisen.

Puidoux-Chexbres

M. Louis Paley — 30 ans d'activité à la Caisse Raiffeisen de Puidoux-Chexbres

Les membres de la Caisse Raiffeisen de Puidoux-Chexbres se sont donné rendez-vous, samedi dernier, 21 avril, au Village de Puidoux, à l'occasion de leur assemblée générale ordinaire. Ils ont désigné un nouveau membre au sein du conseil de surveillance et félicité M. Louis Paley, gérant, pour ses 30 ans d'activité.

La forte participation à cette assemblée, avec un charmant contingent de dames, prouve l'attachement des membres de la Caisse Raiffeisen à leur établissement bancaire local. Non seulement apprécient-ils la délicate collation offerte en fin de soirée, heureuse conclusion à un ordre du jour pas trop chargé, mais aussi les propos des responsables de la coopérative qui se veulent le moins compliqués possible, le domaine bancaire demeurant essentiellement l'affaire de spécialistes.

Pour commencer, M. Georges Sunier, président du comité de direction, salue MM. Louis Chappuis et Maurice Bovy, anciens présidents du comité de direction, et Jean Chappuis, ancien président du conseil de surveillance. Il relève l'arrivée de dix nouveaux membres au sein de la Caisse et fait part du décès de MM. Angel Zoppi, Chexbres, Benjamin Leyvraz, Puidoux et Pierre Barbey, à Chexbres. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

La lecture du procès-verbal de l'assemblée du 8 avril 1978 est donnée par M. René Lambelet, secrétaire, et ne provoque aucune remarque de la part de l'assemblée.

C'est ensuite le tour d'horizon de l'activité de la Caisse, lu et commenté par M. Georges Sunier. Notre institution compte 298 sociétaires, au 31 décembre 1978, effectif en augmentation de 6 membres par rapport au dernier exercice. Le comité de direction a tenu 9 séances dont une avec le conseil de surveillance. Il a procédé à la nomination de Mme Madeline Chaubert-Rosselet comme gérante suppléante.

Les responsables des Caisses de Lavaux et des Hauts de Vevey se sont réunis pour confronter leurs problèmes et pour comparer les taux appliqués dans les différentes sections. Sur le plan national, M. Sunier relate les conditions économiques et bancaires de ces dernières années. A la suite de la chute des taux d'intérêt, d'importants problèmes sur le plan du tourisme et des exportations ont surgi brusquement. Le fléchissement des taux qui a atteint notre pays peut être qualifié d'historique, car il faut remonter à deux décennies pour rencontrer un emprunt obligataire à long terme à 3%. Le comité de direction pense que le creux de la vague est atteint et qu'une amélioration du taux d'intérêt demeure possible en fin d'année.

Pour le gérant, M. Louis Paley, la situation comptable se présente fort bien. Un versement de fr. 57 461.10 a été opéré à la réserve qui atteint maintenant francs 655 715.90. L'épargne continue à augmenter et comprend 793 livrets pour un montant global de fr. 9 344 784.45. 18 prêts hypothécaires ont été accordés en 1978. Ces prêts atteignent fr. 9 334 021.70 au 31 décembre 1978. Aux frais généraux, une provision a été constituée pour l'achat d'une machine comptable. Le gérant félicite les débiteurs qui règlent leurs intérêts avec ponctualité et relève enfin que la Caisse de Puidoux-Chexbres accepte les EUROCHEQUES en francs suisses. Le roulement de 1978 continue à suivre une évolution fort réjouissante puisqu'il atteint fr. 45 514 249.40.

M. Jean Bonjour, président du conseil de surveillance, propose que l'assemblée approuve le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1978, le versement d'un intérêt de 5% sur les parts sociales et qu'elle donne décharge aux organes responsables. Les membres acceptent à main levée les différents rapports qui leur ont été présentés et les conclusions proposées par les responsables.

Pour des raisons de santé, M. Paul Barbey se voit dans l'obligation de quitter ses fonctions au sein du conseil de surveillance. Sur proposition de M. Rogivue, il sera remplacé par M. Jean-Pierre Baetscher.

La fin de la soirée est consacrée à la remise de deux cadeaux sous forme de montres, l'un à M. Louis Paley, gérant, qui est entré au service de la Caisse Raiffeisen le 13 mars 1949, succédant à M. Simonin, et l'autre à M. Paul Barbey, entré comme secrétaire au conseil de surveillance, le 15 mars 1959. Tous deux sont longuement applaudis et, au cours de la collation, les membres témoigneront leur reconnaissance pour une si longue période de dévouement à la cause bancaire de la région de Puidoux-Chexbres.

pac 22/4/79

Tartines

A n'y plus rien comprendre. En un temps où le retour aux choses simples de la terre entraîne chez le citoyen un examen de conscience quant à son attitude face aux biens agricoles (et jusqu'à son comportement alimentaire), et chez son gosse des exclamations répétées devant la beauté d'un champ de blé, on nous dit que la consommation de pain baisse. Et pourtant, les amateurs de céréales au petit déjeuner — sous forme de flocons garnissant un yoghourt ou de trois ou quatre variétés de pain — ne font qu'augmenter, leur santé s'améliore de jour en jour. A n'y plus rien comprendre !

Pourquoi donc, dites-moi, mange-t-on moins de pain ? Les tartines feraient-elles grossir ? Nombre de médecins assurent, depuis des années, que le pain ne fait pas grossir et qu'il faut s'enlever cette idée de la tête. Quant au beurre, je lisais l'autre jour un docte propos dans lequel la légèreté, les composants et la fraîcheur du beurre étaient soulignés. Une affaire de confiture ? On en fait avec très peu de sucre, maintenant. A qui la faute, alors ?

La nature donne la réponse. Pour que tout fonctionne bien, l'équilibre est nécessaire. Dans le retour aux choses simples de la terre, l'équilibre profite mieux que la boulimie. Même si l'on a envie de « tout bouffer » parce que privé depuis longtemps de bon air, d'espace et de vent. Mangez donc des tartines, cinq sortes de pain et de fromage pour votre souper, raisonnablement. De tout un peu, disait un vieux médecin de montagne, bien avant que le retour à la nature devienne l'objectif N° 1 des hommes du vingtième siècle.

(*Cria*) *ep*

Lisez
et
faites lire
Le Messager
Raiffeisen

VOYAGES RAIFFEISEN

CROISIÈRE EXCEPTIONNELLE A BORD DE L'ITALIS

Navire de 34 500 tonnes, long de 220 m et large de 39 m / 8 ponts, d'un confort extraordinaire avec ses merveilleux ponts et salons.

Départ de Lausanne le samedi 25 août 1979.

Italis (ex Australis)

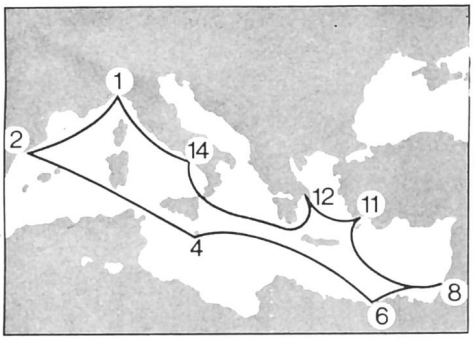

Jour	Port	Arrivée	Départ	Heures d'escale	Excursions
1 Sa	Gênes		19.00 (Embarquement dès 16.00 h)		
2 Di	Barcelone	après-midi	minuit	8	21A/B/C
3 Lu	en mer				
4 Ma	Malte	après-midi	soir	5	37/A
5 Me	en mer				
6 Je	Alexandrie	après-midi			41/D
7 Ve	Alexandrie Port Said		matin	14	41/B
8 Sa	Haïfa	matin			
9 Di	Haïfa		nuit	38	43/A+B
10 Lu	en mer				
11 Ma	Kusadasi	matin	soir	11	47/A/B/C
12 Me	Pirée	matin	soir	11	1/A+B/D
13 Je	en mer				
14 Ve	Naples	matin	après-midi	6	12/B
15 Sa	Gênes	10.00	(Débarquement après le petit déjeuner)		

Pour grouper les participants, nous avons choisi 4 types de cabines à 2, 3 ou 4 couchettes ou lits, intérieures ou extérieures, sur les ponts "principal ou supérieur" pour le prix de Fr. 1920.— à Fr. 2 530.— seulement et comprenant:

- le train 1re classe Lausanne-Domodossola et retour,
- le car de Domodossola à Gênes et retour,
- les taxes d'embarquement et de débarquement,
- une assurance annulation,
- un accompagnateur au départ de Lausanne,
- le supplément carburant.

Demandez sans tarder le programme détaillé et tout renseignement à:

VOYAGES RAIFFEISEN

1099 Peney-le-Jorat
Tél. (021) 93 41 94
ou
Charmilles 9
1008 Prilly
Tél. (021) 34 86 07

ou à votre Caisse Raiffeisen

Pour la mi-novembre, nous vous invitons à réserver une semaine pour participer à
NOTRE VOYAGE EN EGYPTE — Sur demande nous vous ferons parvenir notre programme.

Merci de soutenir en participant votre agence de voyages Raiffeisen.